
Commission de la santé et des services sociaux

L'ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015

OFFICE DES PERSONNES HANDICAPÉES
DU QUÉBEC

RÉPONSES AUX QUESTIONS GÉNÉRALES

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

TABLE DES MATIÈRES

	<u>Page</u>
1. Liste des voyages hors Québec pour chacune des années financières 2012-2013 et 2013-2014 :	12
a) les endroits et dates de départ et de retour;	
b) la copie des programmes et rapports de mission;	
c) les personnes rencontrées;	
d) le coût (avec une ventilation par poste : frais de déplacement, d'hébergement, de repas, etc.);	
e) les noms des ministres, députés, du personnel de cabinet, des fonctionnaires concernés (avec leur titre) et des autres participants (avec leur titre) regroupés par mission;	
f) pour les organismes, les noms des dirigeants et fonctionnaires concernés;	
g) la liste des ententes signées ou annoncées, le cas échéant;	
a. les détails de ces ententes;	
b. les résultats obtenus à ce jour;	
h) les investissements annoncés, le cas échéant.	
2. Pour chaque voyage fait en avion ou en hélicoptère au Québec par chaque membre du Conseil des ministres, des membres des cabinets ministériels et dirigeants d'organismes pour chacune des années financières 2012-2013 et 2013-2014 :	13
a) l'itinéraire et les dates du départ et/ou du retour;	
b) les coûts ventilés;	
c) le cas échéant, tout autre coût ventilé par poste : frais d'hébergement, frais de repas, autres frais, etc.;	
d) pour les organismes, les noms et les titres des dirigeants et des fonctionnaires concernés et autres participants.	
3. Liste des dépenses en publicité (incluant celles sur Internet), en articles promotionnels et en commandites pour chaque ministère (y compris le cabinet ministériel) et organisme :	14
a) la ventilation des sommes dépensées pour chacun des exercices financiers 2012-2013 et 2013-2014, et les prévisions pour 2014-2015;	
b) les noms des firmes de publicité;	
c) le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);	
d) les noms des fournisseurs, incluant les contrats de photographies;	
e) le but visé par chaque dépense;	
f) dans le cas d'une commandite, l'organisme bénéficiaire;	
g) le coût total et ventilé pour les communiqués de presse.	

4. Liste des dépenses pour l'organisation et la tenue de conférences de presse, d'événements médiatiques, ou autres événements (sommets, congrès, conférences, etc.) : 20
- Par le ministère ou l'organisme :
- les sommes dépensées pour l'exercice financier 2013-2014 et les prévisions pour 2014-2015;
 - le but visé par chaque dépense;
 - le nombre total d'événements ventilé par type d'événement;
- Par une firme externe :
- les sommes dépensées pour l'exercice financier 2013-2014 et les prévisions pour 2014-2015;
 - le but visé par chaque dépense;
 - le nombre total d'événements ventilé par type d'événement;
 - le nom du professionnel ou de la firme de publicité;
 - le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation, contrat négocié, avenants);
 - les noms des fournisseurs, incluant les contrats de photographies, des vidéos, etc.
5. La liste des dépenses en formation de communication : 21
- Organisée par le ministère ou l'organisme :
- les sommes dépensées pour l'exercice financier 2013-2014 et les prévisions pour 2014-2015;
 - le but recherché par chaque dépense.
- Organisée par une firme externe :
- les sommes dépensées pour l'exercice financier 2013-2014 et les prévisions pour 2014-2015;
 - le nom de la ou des firmes de publicité;
 - le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);
 - les noms des fournisseurs ou des consultants;
 - le but visé par chaque dépense.
6. La liste des dépenses en formation de communication : 22
- Organisée par le ministère ou l'organisme pour le personnel politique, les membres du conseil exécutif ou les députés :
- les sommes dépensées pour l'exercice financier 2013-2014 et les prévisions pour 2014-2015;
 - le but visé par chaque dépense.
7. Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme (y compris le cabinet ministériel) en 2012-2013 et en 2013-2014, en indiquant, pour chaque contrat : 23
- les noms du professionnel ou de la firme;
 - les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, leur mandat et le résultat (rapport ou document final);
 - le coût total, y compris les avenants et/ou suppléments;
 - l'échéancier;
 - dans le cas d'un octroi par soumission, fournir le nom des soumissionnaires et le montant des soumissions.

8. Liste détaillée de tous les appels d'offres publics du ministère ou de l'organisme, en indiquant : 30
- a) la liste des soumissions et le montant de chacune des soumissions;
 - b) la grille d'évaluation des soumissions;
 - c) la justification du choix du soumissionnaire retenu;
 - d) le délai entre la publication de l'appel d'offres et l'octroi du contrat;
 - e) le cas échéant, les appels d'offres annulés en cours de route et la raison de l'annulation.
9. Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme en 2012-2013 et en 2013-2014 et qui ont fait l'objet de coûts additionnels autorisés par la sous-ministre ou le dirigeant de l'organisme public, comme il est prévu à l'article 17 de la Loi sur les contrats des organismes publics, en indiquant : 31
- a) le nombre d'autorisations;
 - b) le nom du professionnel ou de la firme faisant l'objet de cet octroi;
 - c) le nom de tous les sous-traitants associés au contrat et faisant l'objet de cet octroi;
 - d) le montant accordé;
 - e) les motifs de la demande;
 - f) tout rapport d'évaluation, de vérification ou d'enquête produit concernant un de ces contrats.
10. Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un cabinet ministériel en 2013-2014, en indiquant, pour chaque contrat : 32
- a) les noms du professionnel ou de la firme;
 - b) les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, leur mandat et le résultat (rapport ou document final);
 - c) le coût;
 - d) l'échéancier;
 - e) dans le cas d'un octroi par soumission, les noms des soumissionnaires et le montant des soumissions.
11. Le nombre de consultants externes intégrés ou œuvrant au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère. 33

12. Pour chaque projet de développement informatique ou de modernisation des systèmes informatiques de plus de 100 000 \$ initié depuis l'année financière 2003-2004, au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère, indiquer : 34
- a) le nom du projet;
 - b) la nature du projet;
 - c) l'échéancier initial (et revu s'il y a lieu);
 - d) le montant initialement prévu pour l'ensemble du projet;
 - e) les plus récentes évaluations du coût du projet;
 - f) les coûts engendrés jusqu'à maintenant par le projet, au total et ventilés par année financière;
 - g) l'estimation des coûts restant à déboursier pour compléter la réalisation du projet;
 - h) les firmes ou OSBL associés au développement du projet, incluant tous les sous-traitants associés au projet, les sommes qui leur ont été versées jusqu'à ce jour, le détail de tout contrat octroyé en précisant le mode d'octroi, le montant et les dates;
 - i) le pourcentage de réalisation jusqu'à ce jour;
 - j) le nombre de consultants externes intégrés ou œuvrant au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère;
 - k) indiquer si l'étude d'opportunité évaluant les possibilités qu'offre le logiciel libre a été réalisée, comme l'exige la *Politique cadre sur la gestion des ressources informationnelles des organismes publics*.
13. Pour le cabinet ministériel et le bureau de circonscription, pour la Direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant, pour chacune des années financières 2012-2013 et 2013-2014 (et la ventilation pour chaque mois), de chacune des dépenses suivantes : 35
- a) la photocopie;
 - b) le mobilier de bureau;
 - c) l'ameublement;
 - d) le distributeur d'eau de source;
 - e) le remboursement des frais de transport;
 - f) le remboursement des frais d'hébergement;
 - g) le remboursement des frais de repas;
 - h) le remboursement des frais d'alcool et de fêtes;
 - i) l'ensemble des dépenses applicables à la participation à des congrès, des colloques et toute session de type perfectionnement ou ressourcement :
 - I. a) au Québec;
 - II. b) à l'extérieur du Québec.
14. Pour le cabinet ministériel, pour la Direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant, pour chacune des années financières 2012-2013 et 2013-2014, de chaque dépense reliée à la téléphonie : 36
- a) le nombre de téléphones cellulaires (« Blackberry », iPhone ou autres types de téléphones intelligents) utilisés;
 - b) le nombre de tablettes électroniques utilisées (IPAD ou autres);
 - c) le nombre de téléavertisseurs utilisés;
 - d) les coûts d'acquisition des appareils;
 - e) le coût d'utilisation des appareils;
 - f) le coût des contrats téléphoniques;
 - g) les noms des fournisseurs;
 - h) le nombre de minutes utilisées;
 - i) les ordinateurs portables.

15. Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2011-2012, 2012-2013 et 2013-2014 ainsi que les prévisions pour 2014-2015 (par établissement pour les réseaux de la santé et de l'éducation) :

- a) le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.); 35 ans et plus;
- b) le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.); 35 ans et moins;
- c) le nombre total de jours de maladie pris par le personnel;
- d) le nombre de personnes ayant dans leur réserve de congé de maladie moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus, et leur valeur estimée;
- e) le nombre d'heures supplémentaires travaillées par le personnel et la répartition de la rémunération de ces heures supplémentaires (argent, vacances, etc.);
- f) le nombre total de jours de vacances pris par le personnel;
- g) le nombre de personnes ayant dans leur réserve de jours de vacances moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus, et leur valeur estimée;
- h) le nombre de plaintes pour harcèlement psychologique;
- i) le nombre de personnes et la répartition par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, contractuels, etc.) qui reçoivent une rémunération du ministère ou d'un organisme relevant du ministère, et qui reçoivent également une prestation de retraite d'un régime de retraite du secteur public, parapublic ou des réseaux de la santé et de l'éducation, soit les commissions scolaires, les cégeps, les établissements universitaires, les agences régionales et les établissements hospitaliers;
- j) l'évolution des effectifs réguliers par catégorie d'emploi (cadres supérieurs et intermédiaires, professionnels, techniciens, personnel de bureau, ouvriers et agents de la paix, etc.) et par leur territoire habituel de travail (centre principal de direction et chacune des régions);
- k) l'évolution du nombre d'employés bénéficiant d'un traitement additionnel en raison de la complexité de la tâche à accomplir;
- l) le nombre d'employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui normalement prévu pour la tâche qu'ils ont accomplie;
- m) le nombre de postes par catégories d'emploi et par leur territoire habituel de travail (centre principal de direction et chacune des régions);
- n) le niveau des effectifs pour chacune des catégories d'emploi pour chacun des cinq prochains exercices budgétaires.

16. Pour chaque ministère et organisme, et ce par direction :

- a) le nombre de départs à la retraite en 2012-2013 et en 2013-2014;
- b) le nombre de remplacements effectués en application du plus récent Plan de gestion des ressources humaines;
- c) le nombre de départs à la retraite prévus pour 2014-2015 et 2015-2016 et les indemnités de retraite qui seront versées;
- d) le nombre de retraités de la fonction publique ou parapublique engagés pour un ou des contrats.

17. Liste des baux pour les espaces occupés par les ministères et organismes en 2013-2014 en indiquant pour chacun d'eux : 50
- a) l'emplacement de la location;
 - b) la superficie totale pour chaque local loué;
 - c) la superficie totale réellement occupée;
 - d) la superficie inoccupée;
 - e) le coût de location au mètre carré;
 - f) le coût total de ladite location;
 - g) le coût d'aménagement ou de rénovation réalisé depuis le 1^{er} avril 2011, la nature des travaux et le ou les bureaux visés;
 - h) la durée du bail;
 - i) le propriétaire de l'espace loué;
 - j) les noms des sous-locataires et les revenus liés à des sous-locations, le cas échéant.
18. Pour le cabinet ministériel, les bureaux de circonscription pour chacune des années financières 2012-2013 et 2013-2014, les coûts de déménagement, d'aménagement, de rénovation et autres travaux effectués. 53
19. Liste du personnel de cabinet de chaque membre du Conseil des ministres durant l'année 2013-2014 et pour 2014-2015, en indiquant pour chaque individu : 54
- a) la date de l'entrée en fonction et la date de départ, le cas échéant;
 - b) le titre de la fonction;
 - c) l'adresse du port d'attache;
 - d) le traitement annuel ou, selon le cas, les honoraires versés;
 - e) la prime de départ versée, le cas échéant;
 - f) le montant total et la ventilation des primes ou bonis reçus;
 - g) la liste du personnel politique, incluant le personnel de soutien, qui fait partie de la fonction publique et de quelle masse salariale il relève;
 - h) la description de tâches;
 - i) le montant détaillé des salaires, des honoraires et des contrats donnés par le cabinet pour les années financières 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015;
 - j) le nombre total d'employés au cabinet;
 - k) la masse salariale totale par cabinet pour les années financières 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015;
 - l) le nom des employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui prévu pour la fonction occupée;
 - m) s'il a ou non signé les directives du premier ministre intitulées : Directive sur la transparence et l'éthique relativement à l'exercice des fonctions du personnel des cabinets de ministre et Directive concernant les règles applicables lors de la cessation d'exercice de certaines fonctions pour l'État.
20. Liste des sommes d'argent versées en 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015 à même le budget discrétionnaire du ministre, du ministre délégué, du ministère ou de l'organisme, en indiquant : 55
- a) le nom de l'organisme concerné ou de la personne;
 - b) la circonscription électorale;
 - c) le montant attribué;
 - d) le détail du projet visé et le but poursuivi par le ministère ou l'organisme.

21. Liste du personnel hors structure, par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), rémunéré par le ministère, mais qui n'occupe aucun poste dans ce ministère : 60
- a) le nom de la personne;
 - b) le poste occupé;
 - c) le salaire de base et les bonis, le cas échéant;
 - d) l'assignation initiale;
 - e) la date de l'assignation hors structure;
 - f) la date de la fin de l'assignation, s'il y a lieu.
22. Liste du personnel en disponibilité par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), en indiquant : 61
- a) le poste initial;
 - b) le salaire;
 - c) le poste actuel, s'il y a lieu;
 - d) la date de la mise en disponibilité;
 - e) les prévisions pour 2014-2015.
23. Pour chaque ministère et organisme, le nombre d'occasionnels mis à pied par catégorie d'âge en 2013-2014. 62
24. Liste du personnel rémunéré par le ministère et affecté à d'autres organismes publics, parapublics, parapublics non gouvernementaux et autres, en indiquant : 63
- a) le nom de la personne;
 - b) le poste occupé et le nom de l'organisme;
 - c) le salaire de base et les bonis, le cas échéant;
 - d) l'assignation initiale;
 - e) l'assignation actuelle;
 - f) la date de l'assignation hors structure;
 - g) la date de la fin de l'assignation (s'il y a lieu).
25. Liste de tous les abonnements aux journaux, aux revues mensuelles, aux publications (format papier ou électronique), aux sites spécialisés de recherche sur Internet (Eureka, etc.) du ministère et des organismes publics, pour les années financières 2012-2013 et 2013-2014 en précisant pour chaque abonnement : 64
- a) coût de chacun;
 - b) le fournisseur;
 - c) la nature du service;
 - d) les sommes déboursées pour l'achat de billets de saison;
 - e) la réservation de loges;
 - f) les frais encourus afin de devenir membre d'un club privé ou autre.
26. Pour chaque site Internet du ministère ou de l'organisme public (incluant les événements ponctuels), fournir, et ce depuis l'existence du site : 66
- a) le nom du site Web;
 - b) le nom de la firme ou du professionnel, des personnes qui ont conçu le site;
 - c) les coûts de construction du site;
 - d) les coûts d'hébergement, d'entretien et de mise à jour;
 - e) les coûts de modernisation ou de refonte (en spécifiant combien de fois le site a été refait et les raisons du changement);
 - f) la fréquence journalière, hebdomadaire et mensuelle des visites (« hits »);
 - g) la fréquence moyenne de mise à jour;
 - h) le responsable du contenu sur le site.

27. Nominations, depuis le 1^{er} avril 2013, de mandataires, d'émissaires, de négociateurs, de médiateurs, de commissaires, d'experts, d'enquêteurs et sans en restreindre la portée : 69
- a) la liste;
 - b) les mandats;
 - c) les contrats octroyés pour chaque mandat;
 - d) le résultat du travail effectué;
 - e) les échéances prévues;
 - f) les sommes impliquées.
28. Pour chacune des années financières 2012-2013 et 2013-2014, les dépenses effectuées par ministère pour les visites ou rencontres ministérielles et sous ministérielles dans les régions du Québec, en ventilant pour chacune des régions. 70
29. Pour chaque ministère et organisme, concernant les demandes d'accès à l'information en 2011-2012, 2012-2013 et 2013-2014 : 71
- a) les coûts reliés au traitement et réponses aux demandes d'accès;
 - b) le montant total facturé et récolté découlant des demandes d'accès à l'information;
 - c) le nombre total de demandes reçues;
 - d) le nombre de refus (avec mention de la raison ou de l'article);
 - e) le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 20 jours;
 - f) le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 30 jours;
 - g) le nombre de demandes ayant été traité hors délai.
30. La liste de toutes les activités confiées à chaque adjoint parlementaire des membres du Conseil des ministres depuis le 23 avril 2014 : 72
- a) le coût (déplacements, etc.);
 - b) le nombre de ressources affectées;
 - c) le nombre de rencontres;
 - d) le nombre d'ETC affecté à chaque mandat en indiquant leur fonction et leur titre.
31. La liste des ententes et leur nature, signées en 2013-2014 entre le ministère ou l'organisme et le gouvernement fédéral ou d'autres provinces canadiennes, dont la signature a été permise à la suite d'une autorisation obtenue en vertu des articles 3.11, 3.12 ou 3.12.1 de la *Loi sur le ministère du Conseil exécutif* ou d'une exclusion obtenue en vertu du premier alinéa de l'article 3.13 de cette même loi. 73
32. Le détail des crédits périmés et des gels de crédits pour chaque ministère et organisme par année budgétaire, et ce, pour l'année financière 2013-2014 et les prévisions pour 2014-2015. 74
33. Tel que le mentionne la Politique de financement des services publics, l'inventaire complet des services que le ministère et des organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère offrent aux citoyens et les tarifs qu'ils exigent. Le coût unitaire de chacun de ceux-ci. La liste de tous les revenus autonomes (tarifs, permis, droits, redevances, etc.) du ministère et des organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère pour les trois dernières années et les projections pour l'année 2014-2015. 75
34. Pour chaque ministère et organisme, une copie du plan de réduction des dépenses de fonctionnement pour 2013-2014 et les prévisions 2014-2015. 76

35. Pour chaque ministère et organisme public, les sommes reçues en 2012-2013 et en 2013-2014, ainsi que les prévisions pour 2014-2015 et 2015-2016, en provenance du gouvernement fédéral ou d'un autre gouvernement. Indiquer de façon ventilée pour chaque programme, ententes ou autres les sommes reçues, la ou les dates des versements et à quelles fins elles ont été consacrées par le ministère ou l'organisme. 77
36. Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, institutions, etc.), fournir pour les années financières 2012-2013 et 2013-2014, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : le montant total des primes au rendement et des bonis. 78
37. Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, institutions, etc.), fournir pour les années financières 2012-2013 et 2013-2014, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : le montant total des primes de départ, incluant les montants versés pour bris de contrat. 79
38. Pour chaque ministère et organisme dont les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'État, comités, conseils, institutions, etc., fournir pour l'année financière 2013-2014 le montant total et la ventilation par catégorie d'emploi des augmentations de salaire. 80
39. Depuis le 23 avril 2014, combien y a-t-il de cadres, de dirigeants de la fonction publique incluant les sous-ministres, dont les salaires sont versés sans qu'aucune fonction ou tâche ne leur soit assignée? 81
- fournir la liste des noms, des fonctions précédentes occupées et la date de cessation des fonctions pour chaque personne;
 - fournir la liste des salaires versés à chaque personne.
40. Depuis le 23 avril 2014, combien y a-t-il de cadres, de dirigeants de la fonction publique incluant les sous-ministres, ayant été déplacés de leurs fonctions à la suite du changement de gouvernement? 82
- fournir la liste des noms, des fonctions précédentes occupées et la date de cessation des fonctions pour chaque personne;
 - fournir la liste des salaires versés à chaque personne.
41. La liste des personnes et le mandat des comités formés par le Conseil exécutif, les ministères et organismes ainsi que les honoraires donnés à ces personnes. 83
42. Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme en 2012-2013 et en 2013-2014 et qui ont fait l'objet de coûts additionnels autorisés suite à une délégation du pouvoir du dirigeant de l'organisme d'autoriser une dépense supplémentaire, comme il est prévu à l'article 17 de la Loi sur les contrats des organismes publics, en indiquant : 84
- le nombre d'autorisations;
 - le nom du professionnel ou de la firme touché(e);
 - le nom de tous les sous-traitants associés au contrat;
 - le montant accordé;
 - le nom de la personne ayant autorisé la dépense supplémentaire;
 - les motifs de la demande;
 - tout rapport d'évaluation, de vérification ou d'enquête produit concernant un de ces contrats.

43. Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour les années financières 2012-2013 et 2013-2014, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : la masse salariale. 85
44. Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour les années financières 2012-2013 et 2013-2014, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : le taux d'absentéisme. 86
45. Pour chaque ministère et organisme public, la liste des ententes signées depuis le 1^{er} avril 2005 avec une ou des Conférences régionales des élus en indiquant : la nature de l'entente; les sommes associées; la ou les dates de versement; la façon dont ces sommes sont dépensées. 87

ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015

OFFICE DES PERSONNES HANDICAPEES DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 1

Liste des voyages hors Québec pour chacune des années financières 2012-2013 et 2013-2014 :

- a) les endroits et dates de départ et de retour;
- b) la copie des programmes et rapports de mission;
- c) les personnes rencontrées;
- d) le coût (avec une ventilation par poste : frais de déplacement, d'hébergement, de repas, etc.);
- e) les noms des ministres, députés, du personnel de cabinet, des fonctionnaires concernés (avec leur titre) et des autres participants (avec leur titre) regroupés par mission;
- f) pour les organismes, les noms des dirigeants et fonctionnaires concernés;
- g) la liste des ententes signées ou annoncées, le cas échéant;
 - a. les détails de ces ententes;
 - b. les résultats obtenus à ce jour;
- h) les investissements annoncés, le cas échéant.

RÉPONSE NO 1

L'Office des personnes handicapées du Québec n'a effectué aucun voyage hors Québec.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015

OFFICE DES PERSONNES HANDICAPEES DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 2

Pour chaque voyage fait en avion ou en hélicoptère au Québec par chaque membre du Conseil des ministres, des membres des cabinets ministériels et dirigeants d'organismes pour chacune des années financières 2012-2013 et 2013-2014 :

- a) l'itinéraire et les dates du départ et/ou du retour;
- b) les coûts ventilés;
- c) le cas échéant, tout autre coût ventilé par poste : frais d'hébergement, frais de repas, autres frais, etc.;
- d) pour les organismes, les noms et les titres des dirigeants et des fonctionnaires concernés et autres participants.

RÉPONSE NO 2

Les membres du conseil d'administration et le dirigeant d'organisme n'ont effectué aucun déplacement en avion ou en hélicoptère.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015

OFFICE DES PERSONNES HANDICAPÉES DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 3

Liste des dépenses en publicité (incluant celles sur Internet), en articles promotionnels et en commandites pour chaque ministère (y compris le cabinet ministériel) et organisme :

- a) la ventilation des sommes dépensées pour chacun des exercices financiers 2012-2013 et 2013-2014, et les prévisions pour 2014-2015;
- b) les noms des firmes de publicité;
- c) le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);
- d) les noms des fournisseurs, incluant les contrats de photographies;
- e) le but visé par chaque dépense;
- f) dans le cas d'une commandite, l'organisme bénéficiaire;
- g) le coût total et ventilé pour les communiqués de presse.

RÉPONSE NO 3

Dépenses en publicité

- Moins de 25 000 \$

Voir tableau de la page suivante.

- Plus de 25 000 \$

L'information se trouve aux engagements financiers qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique.

Q3. Liste des dépenses en publicité (incluant dans Internet), en articles promotionnels et en commandites pour chaque ministère (y compris le cabinet ministériel et organisme):

A – CONTRATS DE MOINS DE 25 000 \$

1) Travaux reliés à la conception graphique du matériel promotionnel et des publicités (Affiches, dépliants, bandeau électronique, encarts, conception de publicités)

Coûts : 5 947 \$

But : Concevoir et réaliser divers travaux de conception graphique pour les outils promotionnels de l'Office

Firme de publicité : Aucune

Fournisseurs :

- Odace communication
- Absolu communications marketing
- MRDG

Mode d'octroi du contrat : Sur contrats négociés

2) Travaux reliés à l'impression (Affiches, encarts, para-post)

Coûts : 6 464 \$

But : Réaliser les travaux d'impression du matériel promotionnel de la SQPH, du Prix et pour l'Office

Firme de publicité : Aucune

Fournisseurs :

- Imprimerie MS
- Imprimerie Héon et Nadeau
- Sérigraphie Élite

Mode d'octroi du contrat : Sur contrats négociés

3) Liste des dépenses en publicité (incluant Internet), en articles promotionnels et en commandites pour chaque ministère (y compris le cabinet ministériel et organisme) :

Coût : 7 679 \$

But : Promouvoir la SQPH et l'Office dans le cadre de différents événements

Firmes de publicité : Aucune

Fournisseurs :

- Association des sourds du Centre-du-Québec
- Publications Voir Dire
- Magazine Trente (2)
- L'itinéraire
- Association des implantés cochléaires du Québec (2)
- Journal Le Droit
- Association des gais et lesbiennes sourdes
- Moelle épinière et motricité Québec
- Ordre des urbanistes du Québec
- La Fenêtre – Centre d'immersion aux arts
- Journée mondiale des sourds
- Association québécoise pour le loisir des personnes handicapées
- Cogeco Métromédia

Mode d'octroi du contrat : Sur contrats négociés

4) Commandites

Coût : 17 519 \$

But : Organismes bénéficiaires

- Réseau international sur le Processus de production du handicap (N/D 13-1796)
 - Colloque, 1^{er} et 2 novembre 2013
- Fédération québécoise du loisir en institution (N/D 13-1811)
 - Colloque, 1^{er} et 2 novembre 2013
- Regroupement pour la trisomie 21 (N/D 13-1830)
 - Course Trois, 2, 1 GO - Édition 2013
- Association québécoise de joueurs d'échecs handicapés visuels (N/D 13-1847)
 - Tournoi d'échecs
- Trav-Action (N/D 13-1851)
 - 30^e anniversaire – 21 novembre 2013
- Laura Lémerville (N/D 13-1861)
 - Spectacle-bénéfice 5^e anniversaire de Laura
- Ateliers Boirec (N/D 13-1868)
 - Souper-bénéfice, 26 octobre 2013
- Sans oublier le sourire (N/D 13-1898)
 - Équivalent de 2 billets
- Association Handami (N/D 13-1912)
 - Souper spaghetti, Achat 2 billets, 26 octobre 2013
- Regroupement des activistes pour l'inclusion au Québec (N/D 13-1915)

- Cocktail dînatoire, 4 décembre 2013
- Autisme et troubles envahissants du développement Montréal (N/D 13-1933)
 - Fête de Noël
- Table de concertation du loisir des personnes ayant une déficience intellectuelle de la MRC Drummond (N/D 13-1986)
 - Tournoi provincial hockey balle, 14 et 15 mars 2014
- Maison des femmes sourdes de Montréal (N/D 13-1991)
 - 3^e édition Congrès des femmes sourdes du Canada
- Moelle épinière et motricité Québec (N/D 14-2014)
 - Campagne nationale de sensibilisation et de financement
- Association des personnes handicapées de Portneuf (N/D 14-2027)
 - Activité de soutien à la mission principale de promotion
- Association pour l'intégration sociale (région de Québec) (N/D 14-2073)
 - Dîner gastronomique, 27 avril 2014
- Amiram de la Vallée (N/D 14-2081)
 - 35^e anniversaire, soirée et souper
- Association des personnes handicapées intellectuelles des Laurentides (N/D DG-13-5579)
 - Journées spaghetti, 2 et 3 mai 2014
- Service régional d'interprétariat de l'Est du Québec (N/D DG-13-5628)
 - 25^e anniversaire, 19 octobre 2013
- Plage St-Zothique (N/D DG-13-5633)
 - Événement pour des fauteuils de plage, 14 juin 2013
- Regroupement des organismes spécialisés pour l'emploi des personnes handicapées (N/D DG-13-5658)
 - Colloque, 15 au 17 octobre 2013
- Association des sourds de l'Estrie inc. (N/D DG-13-5664)
 - 45^e anniversaire, 18 mai 2013
- L'inclusif (N/D DG-13-5673)
 - Poursuite et production et de la diffusion de la revue de presse L'inclusif
- Radio Ville-Marie (N/D DG-13-5726)
 - Émission de radio « Des gens comme les autres » pour l'année 2013-2014
- SEMO Mauricie (N/D DG-13-5728)
 - Production d'un outil ainsi qu'un dépliant au sujet de la démarche Transition école – vie active en Mauricie, juillet 2013
- Centre interdisciplinaire de recherche en réadaptation et intégration sociale CIRRIIS Université Laval (N/D DG-13-5807)
 - 7^e colloque, 7 février 2014
- Mouvement Personne d'Abord – région Mauricie (N/D DG-14-5877)
 - Mise sur pied d'une équipe de hockey balle
- Association québécois de sports pour paralytiques cérébraux (N/D DG-14-5892)
 - Championnat provincial de boccia, 7 et 8 juin 2014
- Association des établissements de réadaptation en déficience physique du Québec (N/D DG-14-5902)
 - Colloque Réadaptation, 8 et 9 mai 2014
- EX AEQUO (N/D DG-14-5920)
 - Souper-bénéfice, 27 mars 2014

- Mouvement des personnes d'abord de Drummondville (N/D DG-14-5925)
 - 25^e anniversaire, 22 mai 2014

5) Communiqués de presse

Coût : 240 \$

- Pour l'Office, l'accès à des activités de sports et de loisirs figure parmi les moyens privilégiés de favoriser la participation sociale des personnes handicapées
- L'Office des personnes handicapées considère important d'apporter des solutions résidentielles répondant à la situation des adultes handicapés en CHSLD
- L'Office des personnes handicapées salue la reconduction du Programme d'aide gouvernementale au transport adapté aux personnes handicapées
- L'Office des personnes handicapées salue l'initiative du ministre des Transports à l'égard de la sécurité des utilisateurs d'aides à la mobilité motorisées
- L'Office des personnes handicapées salue la remise de la Médaille de l'Assemblée nationale à Martin Deschamps
- L'Office des personnes handicapées félicite madame Monique Lefebvre, récipiendaire de la Médaille d'honneur de l'Assemblée nationale
- L'Office des personnes handicapées du Québec est favorable à la création d'une assurance autonomie et exprime ses préoccupations quant au respect du principe de neutralité et à l'implantation graduelle par clientèles
- L'Office des personnes handicapées du Québec salue l'annonce d'un investissement gouvernemental additionnel qui permettra de bonifier le soutien à l'intégration des enfants handicapés dans les services de garde
- L'Office des personnes handicapées salue la publication d'une enquête populationnelle mesurant la participation sociale des personnes ayant des incapacités
- L'Office des personnes handicapées appuie le projet de loi no 52, Loi concernant les soins de fin de vie, et offre sa collaboration à la future commission
- L'Office accueille favorablement le projet de loi 41 tout en faisant quelques recommandations
- L'Office des personnes handicapées livre son message aux participants au Colloque 2013 du Réseau québécois de Villes et Villages en santé
- L'Office des personnes handicapées lance la trousse d'outils pédagogiques « On s'élève! » Outils de

sensibilisation au potentiel éducatif des personnes handicapées

- L'Office désire rappeler que dans une société inclusive et respectueuse du droit à l'égalité, l'accès aux édifices et aux lieux publics pour les personnes handicapées doit être respecté
- L'Office des personnes handicapées du Québec se souvient de monsieur Roger Filion
- L'Office des personnes handicapées salue le projet de création d'une assurance autonomie
- L'Office des personnes handicapées souhaite que le Code civil permette à la fois le testament devant notaire et le testament devant témoins à l'aide d'un interprète en langue des signes
- L'Office des personnes handicapées du Québec : Anne Hébert récipiendaire du Prix Gestionnaire émérite 2013
- L'Office des personnes handicapées participe aux auditions publiques sur l'étude de la pétition sur le droit d'être accompagné d'un chien d'assistance dans les lieux d'habitation
- L'Office des personnes handicapées participe aux auditions publiques sur l'étude des pétitions concernant l'augmentation des prestations d'aide sociale versées aux personnes handicapées

B – CONTRATS DE PLUS DE 25 000 \$

L'information relative aux contrats de plus de 25 000 \$ se trouve aux engagements financiers qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015

OFFICE DES PERSONNES HANDICAPEES DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 4

Liste des dépenses pour l'organisation et la tenue de conférences de presse, d'événements médiatiques, ou autres événements (sommets, congrès, conférences, etc.) :

Par le ministère ou l'organisme :

- a) les sommes dépensées pour l'exercice financier 2013-2014 et les prévisions pour 2014-2015;
- b) le but visé par chaque dépense;
- c) le nombre total d'événements ventilé par type d'événement;

Par une firme externe :

- d) les sommes dépensées pour l'exercice financier 2013-2014 et les prévisions pour 2014-2015;
- e) le but visé par chaque dépense;
- f) le nombre total d'événements ventilé par type d'événement;
- g) le nom du professionnel ou de la firme de publicité;
- h) le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation, contrat négocié, avenants);
- i) les noms des fournisseurs, incluant les contrats de photographies, des vidéos, etc.

RÉPONSE NO 4

Semaine québécoise des personnes handicapées (coût de l'édition du 1^{er} au 7 juin 2013 – dépenses et subventions) : 186 798 \$

La Semaine québécoise des personnes handicapées a pour objectif d'attirer l'attention d'un maximum de citoyens québécois de tous les milieux sur la participation sociale des personnes handicapées, de manière à augmenter le nombre de Québécois qui ont une attitude positive (égalitaire, respectueuse, compréhensive) envers la participation sociale des personnes handicapées, ainsi qu'à influencer positivement leur propension à poser un geste simple pour réduire un obstacle à cette participation.

Journée internationale des personnes handicapées (coût de l'édition 2013) : 4 749 \$

La Journée internationale des personnes handicapées, qui a lieu le 3 décembre de chaque année, a pour objectif de souligner, d'encourager et de promouvoir les initiatives permettant d'accroître la participation sociale des personnes handicapées. Elle a été proclamée par l'assemblée générale de l'Organisation des Nations unies (ONU) le 14 octobre 1992, par sa résolution 47/3.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015

OFFICE DES PERSONNES HANDICAPEES DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 5

La liste des dépenses en formation de communication :

Organisée par le ministère ou l'organisme :

- a) les sommes dépensées pour l'exercice financier 2013-2014 et les prévisions pour 2014-2015;
- b) le but recherché par chaque dépense.

Organisée par une firme externe :

- c) les sommes dépensées pour l'exercice financier 2013-2014 et les prévisions pour 2014-2015;
- d) le nom de la ou des firmes de publicité;
- e) le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);
- f) les noms des fournisseurs ou des consultants;
- g) le but visé par chaque dépense.

RÉPONSE NO 5

L'Office des personnes handicapées du Québec n'a eu aucune dépense en formation de communication.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015

OFFICE DES PERSONNES HANDICAPÉES DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 6

La liste des dépenses en formation de communication :

Organisée par le ministère ou l'organisme pour le personnel politique, les membres du conseil exécutif ou les députés :

- a) les sommes dépensées pour l'exercice financier 2013-2014 et les prévisions pour 2014-2015;
- b) le but visé par chaque dépense.

RÉPONSE NO 6

Cette question ne s'applique pas à l'Office des personnes handicapées du Québec.

QUESTION NO 7

Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme (y compris le cabinet ministériel) en 2012-2013 et en 2013-2014, en indiquant, pour chaque contrat :

- a) les noms du professionnel ou de la firme;
- b) les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, leur mandat et le résultat (rapport ou document final);
- c) le coût total, y compris les avenants et/ou suppléments;
- d) l'échéancier;
- e) dans le cas d'un octroi par soumission, fournir le nom des soumissionnaires et le montant des soumissions.

RÉPONSE NO 7

- Moins de 25 000 \$

Voir tableau dans les pages suivantes.

- Plus de 25 000 \$

L'information se trouve aux engagements financiers qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique.

Q7 - Contrats de moins de 25 000\$ (Factures avec bons de commande)

Nom du contractant	Mode d'octroi	Description	Montant
Advanis-Jolicoeur	Contrat par appel d'offres sur invitation	Sondage téléphonique de la satisfaction de la clientèle <i>versus</i> Service de soutien à la personne 2013-2014 - Contrat pour la réalisation de 144 entrevues	10 200,00 \$
Ateliers T.A.Q. inc.	Contrat conclu de gré à gré	Envoi des affiches SQPH	3 252,09 \$
Avion Rouge inc.	Contrat conclu de gré à gré	Montage graphique du Rapport annuel de gestion 2012-2013	5 900,00 \$
Avion Rouge inc.	Contrat conclu de gré à gré	Montage graphique du Plan stratégique 2014-2019	2 800,00 \$
Braille Jymico inc.	Contrat conclu de gré à gré	Transcription en braille du Bilan de la mise en oeuvre de la Politique APE 2011-2012	5 490,00 \$
C.O.F.A.P. inc. (Conseil et formation en adm. publique)	Contrat conclu de gré à gré	Formation sur le fonctionnement de l'appareil gouvernemental et prise de décision	2 925,00 \$
Canadialog inc.	Contrat conclu de gré à gré	Maintenance de logiciels	7 874,00 \$
Centre de services partagés du Québec (CSPQ)	Contrat conclu de gré à gré	Services applicatifs	1 111,00 \$
Centre de services partagés du Québec (CSPQ)	Contrat conclu de gré à gré	Facturation 2012-2013 - Système SADE et SDE	1 675,00 \$
Centre de services partagés du Québec (CSPQ)	Commande de biens/Demande d'exécution	Achats de licences Windows 7 pour migration	6 875,00 \$
Centre de services partagés du Québec (CSPQ)	Contrat conclu de gré à gré	Services technologiques sur plate-forme du CSPQ	2 228,00 \$
Centre de services partagés du Québec (CSPQ)	Commande de biens/Demande d'exécution	Trente fauteuils de salle de réunion	4 228,20 \$
Centre de services partagés du Québec (CSPQ)	Contrat conclu de gré à gré	Facturation 2013-2014 - Système SADE	1 675,00 \$
Centre de services partagés du Québec (CSPQ)	Commande de biens/Demande d'exécution	Hébergement du site Web de l'Office	18 484,00 \$
Centre d'Expertise en Santé de Sherbrooke inc.	Contrat conclu de gré à gré	Formation Sensibilisation à l'OEMC et aux profils Iso-SMAF	2 100,00 \$
Centre interministériel des services partagés du MESS	Contrat conclu de gré à gré	Captation de deux messages à Montréal	3 205,00 \$
Centre interministériel des services partagés du MESS	Contrat conclu de gré à gré	Capsule vidéo de la ministre Hivon 21 mai 2013 + Entrevues de mars, correction au texte	2 856,00 \$
Centre interministériel des services partagés du MESS	Contrat conclu de gré à gré	Capsule vidéo de formation du SSP destiné au personnel de Services Québec	6 605,00 \$

Nom du contractant	Mode d'octroi	Description	Montant
Cinéall Production inc.	Contrat conclu de gré à gré	Traduction LSQ, ExpressO vol. 7, no. 6 - 18 avril 2013	2 766,23 \$
Cinéall Production inc.	Contrat conclu de gré à gré	Traduction LSQ, Commentaires PL no. 35	2 004,63 \$
Cinéall Production inc.	Contrat conclu de gré à gré	Traduction LSQ, ExpressO vol., 7 no. 8	3 040,63 \$
Cinéall Production inc.	Contrat conclu de gré à gré	Traduction LSQ, ExpressO, vol. 7 no. 8	2 592,62 \$
Cinéall Production inc.	Contrat conclu de gré à gré	Traduction LSQ, Express-O, vol., 7 no. 11, 26 juin 2013	3 449,43 \$
Cinéall Production inc.	Contrat conclu de gré à gré	Traduction LSQ, Passerelle, vol. 5 no. 1	1 047,03 \$
Cinéall Production inc.	Contrat conclu de gré à gré	Traduction LSQ, ExpressO, vol., 7 no. 9	1 752,63 \$
Cinéall Production inc.	Contrat conclu de gré à gré	Adaptation vidéo, ExpressO, vol. 7 no. 13	3 315,03 \$
Cinéall Production inc.	Contrat conclu de gré à gré	Traduction LSQ, Besoins et services en interprétation visuelle-synthèse du rapport	1 987,83 \$
Cinéall Production inc.	Contrat conclu de gré à gré	Traduction LSQ, Express-O, vol. 7 no. 15	2 939,83 \$
Cinéall Production inc.	Contrat conclu de gré à gré	Traduction LSQ, Guide des mesures fiscales québécoise et fédérales année 2013	5 325,43 \$
Cinéall Production inc.	Contrat conclu de gré à gré	Traduction LSQ, du Plan stratégique 2014-2019 de l'OPHQ	3 695,83 \$
Communications Lise Raymond inc.	Contrat conclu de gré à gré	Services de relations de presse, SQPH 2014	4 400,00 \$
Consultants Androide, Les	Commande de biens/Demande d'exécution	Unité de stockage pour les copies de sécurité	10 425,90 \$
Courrier parlementaire, Le (Publication Mass-Média inc.)	Contrat conclu de gré à gré	Abonnement annuel - Le courrier parlementaire - 7 avril 2013 au 7 avril 2014	1 350,00 \$
Crop inc.	Contrat conclu de gré à gré	Questions dans un sondage Omnibus (Questions sur les perceptions)	2 000,00 \$
Drummond Info Plus inc.	Contrat conclu de gré à gré	Renouvellement d'antivirus - 150 licences	1 857,00 \$
Drummond Info Plus inc.	Contrat conclu de gré à gré	Batterie de secours UPS	1 325,87 \$
École nationale d'administration publique (ENAP)	Contrat conclu de gré à gré	Services en matière de développement et accompagnement	1 400,00 \$

Nom du contractant	Mode d'octroi	Description	Montant
Fonds des ressources informationnelles du secteur SSS (0773)	Contrat conclu de gré à gré	Jetons de téléaccès, réseau santé 2013-2014, OPHQ	5 632,00 \$
Glose communication inc.	Contrat conclu de gré à gré	Traduction LSQ, ExpressO, vol. 7 no. 5, 4 avril 2013	2 026,00 \$
Glose communication inc.	Contrat conclu de gré à gré	Traduction LSQ, Mise en oeuvre de la politique gouvernementale, Bilan annuel 2011-2012	1 989,00 \$
Glose communication inc.	Contrat conclu de gré à gré	Traduction LSQ, ExpressO, vol. 7 no. 12	2 900,00 \$
Glose communication inc.	Contrat conclu de gré à gré	Traduction LSQ, ExpressO, vol. 7 no.14	2 408,60 \$
Glose communication inc.	Contrat conclu de gré à gré	Traduction LSQ, ExpressO, vol. 7 no. 16	2 138,80 \$
Glose communication inc.	Contrat conclu de gré à gré	Traduction LSQ, ExpressO, vol. 7 no. 17, 6 février 2014	1 602,80 \$
Glose communication inc.	Contrat conclu de gré à gré	À part entière: pour un véritable exercice du droit à l'égalité - Bilan 2010-2011 en résumé	2 688,35 \$
Hewlett-Packard [Canada] Co.	Contrat conclu de gré à gré	Maintenance de logiciels	1 428,00 \$
Hypertec Systèmes inc.	Commande de biens/Demande d'exécution	Cinq micro-ordinateurs	5 762,05 \$
Hypertec Systèmes inc.	Commande de biens/Demande d'exécution	Un portable Ultrabook Portege Z930	1 188,87 \$
Impatients, Les	Contrat conclu de gré à gré	Location de seize oeuvres pour un an	2 844,10 \$
Impressions Alliance 9000 inc.	Contrat conclu de gré à gré	Impression des agendas 2014, personnel OPHQ	1 215,00 \$
Imprimerie Héon & Nadeau ltée	Contrat conclu de gré à gré	Impression des feuillets SQPH, Régie des rentes 2013	1 189,00 \$
Imprimerie Héon & Nadeau ltée	Contrat conclu de gré à gré	Impression des affiches de la SQPH 2013	1 785,00 \$
Imprimerie Héon & Nadeau ltée	Contrat conclu de gré à gré	Impression des feuillets de la SQPH 2013	1 025,00 \$
Imprimerie Héon & Nadeau ltée	Contrat conclu de gré à gré	Impression de 1400 copies du Guide d'accompagnement	3 713,00 \$
Imprimeries Transcontinental inc.	Contrat conclu de gré à gré	Impression de 3000 copies du Guide de soutien à la famille	2 261,00 \$
Imprimeries Transcontinental inc.	Contrat conclu de gré à gré	Impression de 2500 copies du Guide des mesures fiscales 2013	5 468,00 \$

Nom du contractant	Mode d'octroi	Description	Montant
Institut de la statistique du Québec	Contrat conclu de gré à gré	Contrat de services - Enquête limitation activités maladies chroniques..., 2010-2011	8 600,00 \$
Institut Nazareth et Louis-Braille	Contrat conclu de gré à gré	Adaptation en gros caractères du Rapport annuel de gestion 2012-2013	1 097,50 \$
Institut Nazareth et Louis-Braille	Contrat conclu de gré à gré	Adaptation en gros caractères du Rapport annuel de gestion 2012-2013	1 266,80 \$
Institut Nazareth et Louis-Braille	Contrat conclu de gré à gré	Prêt de services de l'INLB	1 971,47 \$
Institut Nazareth et Louis-Braille	Contrat conclu de gré à gré	Adaptation et transcription en braille du Code braille scientifique du Québec	3 291,00 \$
J. B. Deschamps inc. (inactif)	Contrat conclu de gré à gré	Impression de 1000 copies du Guide des programmes d'aide	5 170,00 \$
J. B. Deschamps inc. (inactif)	Contrat conclu de gré à gré	Impression de 500 copies du Rapport annuel de gestion 2012-2013	2 913,75 \$
J. B. Deschamps inc. (inactif)	Contrat conclu de gré à gré	Impression de 4950 copies du Guide des besoins en soutien à la famille	3 095,00 \$
Knowledge Providers inc.	Contrat conclu de gré à gré	Achat de trois licences - Logiciel statistiques SPSS 20 français	6 864,00 \$
Martin Deschamps inc.	Contrat conclu de gré à gré	Frais de déplacements pour la SQPH - Martin Deschamps	3 770,12 \$
Martin Deschamps inc.	Contrat conclu de gré à gré	Contrat SQPH 2014 - Martin Deschamps	16 000,00 \$
Médias Transcontinental S.E.N.C.	Contrat conclu de gré à gré	Parution du cahier spécial 300 plus grands employeurs	1 095,00 \$
Métromédia CMR plus inc.	Contrat conclu de gré à gré	Média + Frais d'impression MMP	2 586,80 \$
Métromédia CMR plus inc.	Contrat conclu de gré à gré	Produit annoncé Place des arts - métro	1 340,50 \$
Métromédia CMR plus inc.	Contrat conclu de gré à gré	Capsules télévisées pour la SQPH	1 246,30 \$
Métromédia CMR plus inc.	Contrat conclu de gré à gré	Affichage télé dans toutes les stations du métro de Montréal	1 670,00 \$
MicroAge (Drummond informatique Itée)	Commande de biens/Demande d'exécution	Un serveur informatique	5 300,00 \$
MicroAge (Drummond informatique Itée)	Contrat conclu de gré à gré	Deux disques de remplacement	1 380,00 \$
MicroAge (Drummond informatique Itée)	Contrat par appel d'offres sur invitation	Logiciel de synthèse vocale	7 850,00 \$

Nom du contractant	Mode d'octroi	Description	Montant
MicroAge (Drummond informatique ltée)	Commande de biens/Demande d'exécution	Quatre micro-ordinateurs	4 606,60 \$
MicroAge (Drummond informatique ltée)	Contrat par appel d'offres sur invitation	Une nouvelle licence GOV AOO FR CS6	3 220,00 \$
MicroAge (Drummond informatique ltée)	Commande de biens/Demande d'exécution	Dix micro-ordinateurs	10 128,50 \$
MicroAge (Drummond informatique ltée)	Contrat conclu de gré à gré	Mémoire RAM pour serveurs	1 000,00 \$
MicroAge (Drummond informatique ltée)	Commande de biens/Demande d'exécution	Composante technologique pour un serveur	14 060,00 \$
MicroAge (Drummond informatique ltée)	Contrat conclu de gré à gré	Logiciel de gestion pour la virtualisation des serveurs	2 295,00 \$
Ministre des Finances et de l'Économie	Contrat conclu de gré à gré	Journée internationale des personens handicapées, 3 décembre 2013 - Remise de médailles	3 690,50 \$
Mondo In inc.	Contrat conclu de gré à gré	Devis pour déplacement Porfolio 6 et Zones	5 000,00 \$
Mondo In inc.	Contrat conclu de gré à gré	Maintenance et soutien technique Mondo in	2 369,55 \$
Mondo In inc.	Contrat conclu de gré à gré	Soutien technique maintenance, mise à jour de logiciels	7 179,97 \$
MRDG graphisme impression	Contrat conclu de gré à gré	Graphisme document On s'élève - outils sensibilisation éducatif	4 675,00 \$
Novell Canada, Ltd	Contrat conclu de gré à gré	Maintenance de logiciels	5 700,00 \$
Odace Communication	Contrat conclu de gré à gré	Mise en page du Bilan 2011-2012 de la mise en œuvre de la politique APE	3 150,00 \$
Ordre des conseillers et conseillères d'orientation du Québec	Contrat conclu de gré à gré	Publicité 59e anniversaire Ordre des conseillers orientation du Québec	1 050,00 \$
Point-Par-Point inc.	Contrat conclu de gré à gré	Transcription braille du Guide des mesures fiscales, année d'imposition 2013	2 050,00 \$
Publication CCH ltée	Contrat conclu de gré à gré	Renouvellement Droits et libertés - feuilles mobiles	1 088,00 \$
Réseau international sur le processus de prod. du handicap [R.I.P.P.H.]	Contrat conclu de gré à gré	Renouvellement entente accréditation formateur pour Éric Meunier	2 000,00 \$
Réseau Québécois de Villes et Villages en Santé	Contrat conclu de gré à gré	Inscriptions Colloque réseau Québec de villes, villages en santé 18 au 20 septembre 2013 à Victoriaville	1 135,00 \$
Sérigraphie Élite inc.	Contrat conclu de gré à gré	Parapost SQPH 2013	1 038,00 \$

Nom du contractant	Mode d'octroi	Description	Montant
Service régional d'interprétariat de l'Est du Québec inc.	Contrat conclu de gré à gré	Service interprétariat le 5 juin 2013 et spectacle à Ville-Marie le 8 juin 2013	1 290,00 \$
Service régional d'interprétariat de l'Est du Québec inc.	Contrat conclu de gré à gré	Service d'interprétariat le 9 janvier 2014	1 065,00 \$
Services Québec	Contrat conclu de gré à gré	Capsule vidéo de Madame Hivon pour 35e anniversaire de l'Office des personnes handicapées du Québec	1 254,00 \$
Softchoice Corporation	Commande de biens/Demande d'exécution	Maintenance pour le logiciel Acrobat (50)	16 638,56 \$
Solutions Novaxis inc.	Contrat conclu de gré à gré	2013-2014 Novaxis - Entente CSPQ-OPHQ Vixit Citation	2 064,39 \$
Syncsort Inc.	Contrat conclu de gré à gré	Maintenance / renouvellement 3 ans - Syncsort Data protection	6 019,20 \$
Technologies Humanware inc.	Contrat conclu de gré à gré	Logiciel de synthèse vocale	1 415,00 \$
Unisource Canada, inc.	Commande de biens/Demande d'exécution	Dix paquets de 500 feuilles	1 290,00 \$

QUESTION NO 8

Liste détaillée de tous les appels d'offres publics du ministère ou de l'organisme, en indiquant :

- a) la liste des soumissions et le montant de chacune des soumissions;
- b) la grille d'évaluation des soumissions;
- c) la justification du choix du soumissionnaire retenu;
- d) le délai entre la publication de l'appel d'offres et l'octroi du contrat;
- e) le cas échéant, les appels d'offres annulés en cours de route et la raison de l'annulation.

RÉPONSE NO 8

L'Office des personnes handicapées n'a procédé à aucun appel d'offres public.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015

OFFICE DES PERSONNES HANDICAPÉES DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 9

Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme en 2012-2013 et en 2013-2014 et qui ont fait l'objet de coûts additionnels autorisés par la sous-ministre ou le dirigeant de l'organisme public, comme il est prévu à l'article 17 de la Loi sur les contrats des organismes publics, en indiquant :

- a) le nombre d'autorisations;
- b) le nom du professionnel ou de la firme faisant l'objet de cet octroi;
- c) le nom de tous les sous-traitants associés au contrat et faisant l'objet de cet octroi;
- d) le montant accordé;
- e) les motifs de la demande;
- f) tout rapport d'évaluation, de vérification ou d'enquête produit concernant un de ces contrats.

RÉPONSE NO 9

L'Office des personnes handicapées du Québec n'a eu qu'un seul contrat qui a fait l'objet d'une autorisation de la directrice générale et du sous-ministre, comme il est prévu à l'article 17 de la *Loi sur les contrats des organismes publics*.

La firme concernée est Irosoft. L'Office a dû acheter des licences d'utilisation supplémentaires car plus d'employés que prévu utilisent le logiciel Docuthèque pour la gestion des documents numériques.

Au total, un montant supplémentaire de 18 150 \$ a été ajouté au contrat initial de 118 843,75 \$.

QUESTION NO 10

Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un cabinet ministériel en 2013-2014, en indiquant, pour chaque contrat :

- a) les noms du professionnel ou de la firme;
- b) les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, leur mandat et le résultat (rapport ou document final);
- c) le coût;
- d) l'échéancier;
- e) dans le cas d'un octroi par soumission, les noms des soumissionnaires et le montant des soumissions.

RÉPONSE NO 10

Cette question ne s'applique pas à l'Office des personnes handicapées du Québec.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015

OFFICE DES PERSONNES HANDICAPÉES DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 11

Le nombre de consultants externes intégrés ou œuvrant au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère.

RÉPONSE NO 11

Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice de l'étude des crédits.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015

OFFICE DES PERSONNES HANDICAPEES DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 12

Pour chaque projet de développement informatique ou de modernisation des systèmes informatiques de plus de 100 000 \$ initié depuis l'année financière 2003-2004, au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère, indiquer :

- a) le nom du projet;
- b) la nature du projet;
- c) l'échéancier initial (et revu s'il y a lieu);
- d) le montant initialement prévu pour l'ensemble du projet;
- e) les plus récentes évaluations du coût du projet;
- f) les coûts engendrés jusqu'à maintenant par le projet, au total et ventilés par année financière;
- g) l'estimation des coûts restant à déboursier pour compléter la réalisation du projet;
- h) les firmes ou OSBL associés au développement du projet, incluant tous les sous-traitants associés au projet, les sommes qui leur ont été versées jusqu'à ce jour, le détail de tout contrat octroyé en précisant le mode d'octroi, le montant et les dates;
- i) le pourcentage de réalisation jusqu'à ce jour;
- j) le nombre de consultants externes intégrés ou œuvrant au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère;
- k) indiquer si l'étude d'opportunité évaluant les possibilités qu'offre le logiciel libre a été réalisée, comme l'exige la *Politique cadre sur la gestion des ressources informationnelles des organismes publics*.

RÉPONSE NO 12

Aucun projet initié en 2013-2014 par l'Office des personnes handicapées du Québec.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015

OFFICE DES PERSONNES HANDICAPEES DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 13

Pour le cabinet ministériel et le bureau de circonscription, pour la Direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant, pour chacune des années financières 2012-2013 et 2013-2014 (et la ventilation pour chaque mois), de chacune des dépenses suivantes :

- a) la photocopie;
- b) le mobilier de bureau;
- c) l'ameublement;
- d) le distributeur d'eau de source;
- e) le remboursement des frais de transport;
- f) le remboursement des frais d'hébergement;
- g) le remboursement des frais de repas;
- h) le remboursement des frais d'alcool et de fêtes;
- i) l'ensemble des dépenses applicables à la participation à des congrès, des colloques et toute session de type perfectionnement ou ressourcement :
 - I. a) au Québec;
 - II. b) à l'extérieur du Québec.

RÉPONSE NO 13

Année 2013-2014

a)	La photocopie	9 463,64 \$
b)	Le mobilier de bureau	4 565,80 \$
c)	L'ameublement	- \$
d)	Les distributeurs d'eau de source	- \$
e)	Le remboursement des frais de transport	160 990,11 \$
f)	Le remboursement des frais d'hébergement	57 144,76 \$
g)	Le remboursement des frais de repas	39 703,54 \$
h)	Le remboursement des frais d'alcool et de fêtes	1 500,00 \$
i)	L'ensemble des dépenses applicables à la participation à des congrès, des colloques et toute session de type perfectionnement ou ressourcement :	
	a) au Québec	41 967,77 \$
	b) à l'extérieur du Québec	- \$

ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015

OFFICE DES PERSONNES HANDICAPÉES DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 14

Pour le cabinet ministériel, pour la Direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant, pour chacune des années financières 2012-2013 et 2013-2014, de chaque dépense reliée à la téléphonie :

- a) le nombre de téléphones cellulaires (« Blackberry », iPhone ou autres types de téléphones intelligents) utilisés;
- b) le nombre de tablettes électroniques utilisées (IPAD ou autres);
- c) le nombre de téléavertisseurs utilisés;
- d) les coûts d'acquisition des appareils;
- e) le coût d'utilisation des appareils;
- f) le coût des contrats téléphoniques;
- g) les noms des fournisseurs;
- h) le nombre de minutes utilisées;
- i) les ordinateurs portables.

RÉPONSE NO 14

Année 2013-2014

a)	Le nombre de téléphones cellulaires, « BlackBerry », iPhone ou autre type de téléphones intelligents	74
b)	Le nombre de tablettes électroniques utilisées (IPAD) ou autres)	0
c)	Le nombre de téléavertisseurs utilisés	0
d)	Les coûts d'acquisition des appareils	130,00 \$
e)	Le coût d'utilisation des appareils	22 768,00 \$
f)	Le coût des contrats téléphoniques	- \$
g)	Le nom des fournisseurs	Rogers
h)	Le nombre de minutes utilisées	Nil
i)	Les ordinateurs portables	21 686,00 \$

ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015

OFFICE DES PERSONNES HANDICAPÉES DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 15

Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2011-2012, 2012-2013 et 2013-2014 ainsi que les prévisions pour 2014-2015 (par établissement pour les réseaux de la santé et de l'éducation) :

- a) le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.); 35 ans et plus;
➤ Voir tableau aux pages suivantes.
- b) le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.); 35 ans et moins;
➤ Voir tableau aux pages suivantes.
- c) le nombre total de jours de maladie pris par le personnel;
➤ Voir tableau aux pages suivantes.
- d) le nombre de personnes ayant dans leur réserve de congé de maladie moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus, et leur valeur estimée;
➤ Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.
- e) le nombre d'heures supplémentaires travaillées par le personnel et la répartition de la rémunération de ces heures supplémentaires (argent, vacances, etc.);
➤ Voir tableau aux pages suivantes.
- f) le nombre total de jours de vacances pris par le personnel;
➤ Voir tableau aux pages suivantes.
- g) le nombre de personnes ayant dans leur réserve de jours de vacances moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus, et leur valeur estimée;
➤ Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.
- h) le nombre de plaintes pour harcèlement psychologique;
➤ Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.
- i) le nombre de personnes et la répartition par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, contractuels, etc.) qui reçoivent une rémunération du ministère ou d'un organisme relevant du ministère, et qui reçoivent également une prestation de retraite d'un régime de retraite du secteur public, parapublic ou des réseaux de la santé et de l'éducation, soit les commissions scolaires, les cégeps, les établissements universitaires, les agences régionales et les établissements hospitaliers;
➤ En ce qui a trait à l'information recherchée concernant la liste du personnel, par catégorie d'emploi, qui reçoit une rémunération et une prestation de retraite d'un régime de retraite, ces informations constituent des renseignements personnels confidentiels au sens de l'article 54 de la Loi sur l'accès. Le paragraphe 1o de l'article 53 ainsi que le premier alinéa de l'article 59 de cette loi nous obligent à refuser de donner accès à ces renseignements. Par ailleurs, l'amalgame des renseignements recherchés n'a pas un caractère public conformément à l'article 57 de la Loi sur l'accès.

- Réponses aux questions générales -

- j) l'évolution des effectifs réguliers par catégorie d'emploi (cadres supérieurs et intermédiaires, professionnels, techniciens, personnel de bureau, ouvriers et agents de la paix, etc.) et par leur territoire habituel de travail (centre principal de direction et chacune des régions);
 - Voir tableaux aux pages suivantes.
- k) l'évolution du nombre d'employés bénéficiant d'un traitement additionnel en raison de la complexité de la tâche à accomplir;
 - Voir tableau aux pages suivantes.
- l) le nombre d'employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui normalement prévu pour la tâche qu'ils ont accomplie;
 - Voir tableau aux pages suivantes.
- m) le nombre de postes par catégories d'emploi et par leur territoire habituel de travail (centre principal de direction et chacune des régions);
 - Voir tableaux aux pages suivantes.
- n) le niveau des effectifs pour chacune des catégories d'emploi pour chacun des cinq prochains exercices budgétaires.
 - La réponse à cette question sera transmise par le Conseil du trésor.

15 A - B) Répartition du personnel, par tranche d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles

2013-2014

Catégorie d'emploi	Effectif				Femmes		Hommes		* Communautés culturelles		Personnes handicapées		Autochtones		Anglophones	
	Régulier	Occasionne 1	Total	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Hors-cadre																
35 ans et moins	0	0	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%
plus de 35 ans	2	0	2	1,53%	2	100,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%
Total	2	0	2	1,53%	2	100,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%
Cadre																
35 ans et moins	0	0	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%
plus de 35 ans	7	0	7	5,34%	5	71,43%	2	28,57%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%
Total	7	0	7	5,34%	5	71,43%	2	28,57%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%
Personnel professionnel																
35 ans et moins	10	16	26	19,85%	19	73,08%	7	26,92%	4	15,38%	2	7,69%	0	0,00%	0	0,00%
plus de 35 ans	54	2	56	42,75%	33	58,93%	23	41,07%	3	5,36%	8	14,29%	0	0,00%	0	0,00%
Total	64	18	82	62,60%	52	63,41%	30	36,59%	7	8,54%	10	12,20%	0	0,00%	0	0,00%
Personnel de bureau, technicien et assimilé																
35 ans et moins	5	4	9	6,87%	7	77,78%	2	22,22%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%
plus de 35 ans	25	6	31	23,66%	28	90,32%	3	9,68%	1	3,23%	5	16,13%	0	0,00%	0	0,00%
Total	30	10	40	30,53%	35	87,50%	5	12,50%	1	2,50%	5	12,50%	0	0,00%	0	0,00%
Total par groupe d'âge																
35 ans et moins	15	20	35	26,72%	26	74,29%	9	25,71%	4	11,43%	2	5,71%	0	0,00%	0	0,00%
plus de 35 ans	88	8	96	73,28%	68	70,83%	28	29,17%	4	4,17%	13	13,54%	0	0,00%	0	0,00%
Total	103	28	131	100,00%	94	71,76%	37	28,24%	8	6,11%	15	11,45%	0	0,00%	0	0,00%

* Communautés culturelles visées par l'application du programme d'accès: toute personne dont la langue maternelle est autre que le français ou qui est membre d'une minorité visible.

** Ces données excluent les étudiants, stagiaires et externes.

15. c) Le nombre total de jours de maladie pris par le personnel

2013-2014	Personnel régulier et occasionnel
Cadres	32
Professionnels	435
Fonctionnaires	273
Total	740

15. d) Le nombre de personnes ayant dans leur réserve de congé de maladie moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus, et leur valeur estimée

Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.

15. e) Le nombre d'heures supplémentaires travaillées par le personnel et la répartition de la rémunération de ces heures supplémentaires (argent, vacances, etc.)

2013-2014	Professionnels	Fonctionnaires	Total
Nombre d'heures supplémentaires réalisées	2 219	238	2 457
Nombre d'heures supplémentaires compensées	1 312	76	1 388
Nombre d'heures supplémentaires payées (en heures)	907	162	1 069
Montant payé (\$) pour heures supplémentaires	40 108	5 482	45 590

15 f) Nombre total de jours de vacances pris par le personnel - 2013-2014

Répartition par mois

Catégorie d'emploi	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Janv.	Fév.	Mars	Total
Cadres	0,0	0,5	11,0	66,0	7,5	19,0	0,5	6,0	16,0	0,0	0,0	9,0	135,5
Professionnels	48,5	23,1	193,3	536,1	289,8	77,5	17,0	34,8	127,7	54,5	10,5	72,1	1484,9
Fonctionnaires	84,5	65,0	36,0	403,1	153,5	14,0	7,2	8,0	79,0	7,5	17,5	30,7	906,0
Total	133,0	88,6	240,3	1005,2	450,8	110,5	24,8	48,8	222,7	62,0	28,0	111,8	2526,4

15 j) L'évolution des effectifs réguliers par catégorie d'emploi (cadres supérieurs et intermédiaires, professionnels, techniciens, personnel de bureau, ouvriers et agents de la paix, etc.) et par leur territoire habituel de travail (centre principal de direction et chacune des régions) - 2013-2014

RÉGIONS ADMINISTRATIVES	HORS-CADRE	CADRES	PROFESSIONNELS			PERSONNEL DE BUREAU ET TECHNICIENS			TOTAL
			RÉGULIER	TEMPORAIRE	OCCASIONNEL	RÉGULIER	TEMPORAIRE	OCCASIONNEL	
BAS ST-LAURENT (RIMOUSKI) 01			2		0	0		0	2
SAGUENAY-LAC ST-JEAN (CHICOUTIMI) 02			0		1	0		0	1
LA CAPITALE NATIONALE (QUÉBEC) 03		1	6		2	2		0	11
MAURICIE (TROIS-RIVIÈRES) 04		1	3		0	0		0	4
ESTRIE (SHERBROOKE) 05			2		0	0		0	2
MONTRÉAL (MONTRÉAL/LAVAL) 06		1	12		5	0		2	20
MONTÉRÉGIE (LONGUEUIL) 16			3		1	0		0	4
OUTAOUAIS (GATINEAU) 07			0		1	0		0	1
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE (ROUYN) 08			1		0	0		0	1
COTE-NORD (BAIE-COMEAU) 09			1		0	0		0	1
GASPÉSIE-ILES-DE-LA-MADELEINE (GASPÉ) 11			1		0	0		0	1
LANAUDIÈRE (JOLIETTE) 14			2		0	0		0	2
LAURENTIDES (ST-JÉRÔME) 15			1		0	0		0	1
CENTRE-DU-QUÉBEC (DRUMMONDVILLE) 17	2	4	30		8	28		8	80
(incluant le centre de direction)	2	7	64		18	30		10	131

**TOTAL PERSONNEL EN PLACE AU 2014-02-28 (HORS-CADRE + CADRES + PROFESSIONNELS + PERS. BUREAU ET TECHNICIENS) = 131
DONT 103 RÉGULIERS ET TEMPORAIRES (2 HC, 7 CADRES, 64 PROFESSIONNELS ET 30 FONCTIONNAIRES)**

N.B. Les données pour le personnel temporaire sont incluses avec le personnel régulier

15J) Répartition des effectifs réguliers par catégorie d'emploi et par région administrative - 2012-2013

En place au 30 novembre 2012

RÉGIONS ADMINISTRATIVES

BAS ST-LAURENT (RIMOUSKI) 01
 SAGUENAY-LAC ST-JEAN (CHICOUTIMI) 02
 LA CAPITALE NATIONALE (QUÉBEC) 03
 MAURICIE (TROIS-RIVIÈRES) 04
 ESTRIE (SHERBROOKE) 05
 MONTRÉAL (MONTRÉAL/LAVAL) 06
 MONTÉRÉGIE (LONGUEUIL) 16
 OUTAOUAIS (GATINEAU) 07
 ABITIBI-TÉMISCAMINGUE (ROUYN) 08
 COTE-NORD (BAIE-COMEAU) 09
 GASPÉSIE-ILES-DE-LA-MADELEINE (GASPÉ) 11
 LANAUDIÈRE (JOLIETTE) 14
 LAURENTIDES (ST-JÉRÔME) 15
 CENTRE-DU-QUÉBEC (DRUMMONDVILLE) 17

	HORS-CADRE	CADRES	PROFESSIONNELS			PERSONNEL DE BUREAU ET TECHNICIENS			TOTAL
			RÉGULIER	TEMPORAIRE	OCCASIONNEL	RÉGULIER	TEMPORAIRE	OCCASIONNEL	
			2						2
			1		1				2
		1	7		2	2			12
		1	2		1				4
			2						2
		1	12		6	1		4	24
			3		1				4
					1				1
			1						1
			1						1
			1		1				2
			2						2
					1				1
	1	4	25		11	30		10	81
	1	7	59	0	25	33	0	14	139

TOTAL PERSONNEL EN PLACE AU 2012-11-30 : 139 PERSONNES (1 HORS-CADRE + 7CADRES + 84 PROFESSIONNELS + 47 PERS. BUREAU ET TECHNICIENS) DONT 100 RÉGULIERS ET TEMPORAIRES (1 HC, 7 CADRES, 59 PROFESSIONNELS ET 33 FONCTIONNAIRES)

Les données pour le personnel temporaire sont incluses avec le personnel régulier

15J) Réparation des effectifs réguliers par catégorie d'emploi et par région administrative 2011-2012

En place au 9 mars 2012

RÉGIONS ADMINISTRATIVES

BAS ST-LAURENT (RIMOUSKI) 01
 SAGUENAY-LAC ST-JEAN (CHICOUTIMI) 02
 LA CAPITALE NATIONALE (QUÉBEC) 03
 MAURICIE (TROIS-RIVIÈRES) 04
 ESTRIE (SHERBROOKE) 05
 MONTRÉAL (MONTRÉAL/LAVAL) 06
 MONTÉRÉGIE (LONGUEUIL) 16
 OUTAOUAIS (GATINEAU) 07
 ABITIBI-TÉMISCAMINGUE (ROUYN) 08
 COTE-NORD (BAIE-COMEAU) 09
 GASPÉSIE-ILES-DE-LA-MADELEINE (GASPÉ) 11
 LANAUDIÈRE (JOLIETTE) 14
 LAURENTIDES (ST-JÉRÔME) 15
 CENTRE-DU-QUÉBEC (DRUMMONDVILLE) 17

	HORS-CADRE	CADRES	PROFESSIONNELS			PERSONNEL DE BUREAU ET TECHNICIENS			TOTAL
			RÉGULIER	TEMPORAIRE	OCCASIONNEL	RÉGULIER	TEMPORAIRE	OCCASIONNEL	
			2						2
			1		1				2
			5	2	3			1	11
		1	2		1				4
			2						2
		1	10	3	4	1		2	21
			2	2					4
			1		1				2
			2						2
				1					1
				1	1				2
			2						2
					1				1
	1	5	23	3	7	28	2	10	79
	1	7	52	12	19	29	2	13	135

TOTAL PERSONNEL EN PLACE AU 9 MARS 2012 (HORS-CADRE + CADRES + PROFESSIONNELS + PERS. BUREAU ET TECHNICIENS)= 135 DONT 103 RÉGULIERS ET TEMPORAIRES (1 HC, 7 CADRES, 64 PROFESSIONNELS ET 31 FONCTIONNAIRES)

* Source: Données de Sagir en date du 2012-03-09

15 k) L'évolution et le nombre d'employés bénéficiant d'un traitement additionnel en raison de la complexité de la tâche à accomplir

ANNÉE FINANCIÈRE	NIVEAU EXPERT (10 %)			NIVEAU ÉMÉRITE (15 %)			TOTAL		
	FEMMES	HOMMES	TOTAL	FEMMES	HOMMES	TOTAL	FEMMES	HOMMES	TOTAL
2011-2012	1	5	6	0	0	0	1	5	6
2012-2013	3	5	8	0	0	0	3	5	8
2013-2014	3	3	6	0	0	0	3	3	6

15 l) Le nombre d'employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui prévu pour la tâche qu'ils ont accomplie

ANNÉE FINANCIÈRE	PROFESSIONNEL			PERSONNEL DE BUREAU ET TECHNICIEN			GRAND TOTAL
	FEMMES	HOMMES	TOTAL	FEMMES	HOMMES	TOTAL	
2011-2012	-	-	-	-	-	-	0
2012-2013	-	-	-	-	-	-	0
2013-2014	-	-	-	-	-	-	0

15 m) Le nombre de postes par catégories d'emploi et par leur territoire habituel de travail (centre principal de direction et chacune des régions) 2013-2014

DIRECTIONS

CENTRE PRINCIPAL DE DIRECTION (DRUMMONDVILLE)

DIRECTION GÉNÉRALE (DG)

SERVICE JURIDIQUE ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL (SJSJG)

DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE (DGA)

SERVICE DE SOUTIEN À LA PERSONNE (SSP)

▪ MONTRÉAL

▪ QUÉBEC

* Trois-Rivières

DIRECTION DES SERVICES ADMINISTRATIFS (DSA)

▪ MONTRÉAL

DIRECTION DE L'INTERVENTION NATIONALE (DIN)

▪ MONTRÉAL

▪ TROIS-RIVIERES

DIRECTION DE L'ÉVALUATION, DE LA RECHERCHE ET DES COMMUNICATIONS (DERCO)

DIRECTION DE L'INTERVENTION COLLECTIVE RÉGIONALE DE L'OUEST (DICRO) Montréal

DICRO DRUMMONDVILLE

▪ MONTRÉAL (Montréal/Laval)

▪ MONTÉRÉGIE (Longueuil)

▪ GATINEAU (Outaouais)

▪ ROUYN (Abitibi-Témiscamingne)

▪ ST-JÉRÔME (Laurentides)

▪ JOLIETTE (Lanaudière)

DIRECTION DE L'INTERVENTION COLLECTIVE RÉGIONALE DE L'EST (DICRE) Québec

▪ QUÉBEC (Capitale-Nationale - Chaudière-Appalaches)

▪ TROIS-RIVIÈRES (Mauricie)

▪ DRUMMONDVILLE (Centre-du-Québec)

▪ RIMOUSKI (Bas - Saint-Laurent)

▪ GASPÉ (Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine)

▪ CHICOUTIMI (Lac St-Jean) Saguenay

▪ BAIE-COMEAU (Côte-Nord - Nord-du-Québec)

▪ SHERBROOKE (Estrie)

CENTRE PRINCIPAL DE DIRECTION (DRUMMONDVILLE) - TOTAL

RÉGIONS - TOTAL

CENTRE PRINCIPAL DE DIRECTION / RÉGIONS - GRAND TOTAL

HORS-CADRE	CADRE SUP.	PROFESSIONNEL	TECHNICIENS	PERS. BUREAU	TOTAL
1			1	1	3
		2,6		1	3,6
	1	10,6	1	3	15,6
		1	5	2	8
		7			7
		3			3
		1			1
	1	7	7	4,8	19,8
		1			1
		11		3	14
		1			1
	1				1
	1	11	4	3	19
	1			2	3
		1			1
		5			5
		3			3
		1			1
		1			1
		1			1
		2			2
	1			2	3
		5			5
		1			1
		1			1
		2			2
		1			1
		1			1
		1			1
		2			2
1	3	45,2	18	17,8	85
0	3	39	0	4	46
1	6	84,2	18	21,8	131

15M) Le nombre de postes par catégories d'emploi et par leur territoire habituel de travail (direction centrale et régions) 2012-2013

DIRECTIONS

SIÈGE SOCIAL (DRUMMONDVILLE)

DIRECTION GÉNÉRALE (DG)

SERVICE JURIDIQUE ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL (SJSG)

DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE (DGA)

SERVICE DE SOUTIEN À LA PERSONNE (SSP)

• MONTRÉAL

• QUÉBEC

* Trois-Rivières

DIRECTION DES SERVICES ADMINISTRATIFS ET DES RELATIONS PUBLIQUES (DSARP)

DIRECTION DE L'INTERVENTION NATIONALE (DIN)

• MONTRÉAL

TROIS-RIVIERES

DIRECTION DE L'ÉVALUATION, DE LA RECHERCHE ET DES COMMUNICATIONS ORGANISATIONNELLES

• MONTRÉAL

DIRECTION DU PARTENARIAT ET DE L'INNOVATION (DPI)

• MONTRÉAL (Centre de documentation + Formation)

TROIS-RIVIERES

DIRECTION DE L'INTERVENTION COLLECTIVE RÉGIONALE DE L'OUEST (DICRO) Montréal

• MONTRÉAL (Montréal/Laval)

• MONTÉRÉGIE (Longueuil)

• GATINEAU (Outaouais)

• ROUYN (Abitibi-Témiscamingne)

• ST-JÉRÔME (Laurentides)

• JOLIETTE (Lanaudière)

DIRECTION DE L'INTERVENTION COLLECTIVE RÉGIONALE DE L'EST (DICRE) Drummondville

DICRE Québec

• QUÉBEC (Capitale-Nationale - Chaudière-Appalaches)

• TROIS-RIVIÈRES (Mauricie)

• DRUMMONDVILLE (Centre-du-Québec)

• RIMOUSKI (Bas - Saint-Laurent)

• GASPÉ (Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine)

• CHICOUTIMI (Lac St-Jean) Saguenay

• BAIE-COMEAU (Côte-Nord - Nord-du-Québec)

• SHERBROOKE (Estrie)

SIÈGE SOCIAL (DRUMMONDVILLE) - TOTAL

RÉGIONS - TOTAL

SIÈGE SOCIAL / RÉGIONS - GRAND TOTAL

HORS-CADRE	CADRE SUP.	PROFESSIONNEL	TECHNICIENS	PERS. BUREAU	TOTAL
1			1	1	3
		2,6		1	3,6
	1	4,6		2	7,6
		1	5	3	9
		8			8
		3			3
		1			1
	1	7	7	3,8	18,8
		11		3	14
		1			1
	1				1
	1	9	3	2	15
		1			1
	1	4	1	1	7
		2	1		3
		1			1
	1			2	3
		5			5
		3			3
		1			1
		2			2
		1			1
		2			2
				1	1
	1			2	3
		5			5
		1			1
		1			1
		2			2
		2			2
		2			2
		1			1
		2			2
1	4	40,2	17	17,8	80
0	3	46	1	4	54
1	7	86,2	18	21,8	134

15M) Le nombre de postes par catégories d'emploi et par leur territoire habituel de travail (direction centrale et régions) 2011-2012

DIRECTIONS

SIÈGE SOCIAL (DRUMMONDVILLE)

DIRECTION GÉNÉRALE (DG)

SERVICE JURIDIQUE ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL (SJSJG)

DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE (DGA)

SERVICE DE SOUTIEN À LA PERSONNE (SSP)

▪ MONTRÉAL

▪ QUÉBEC

* Trois-Rivières

DIRECTION DES SERVICES ADMINISTRATIFS ET DES RELATIONS PUBLIQUES (DSARP)

DIRECTION DE L'INTERVENTION NATIONALE (DIN)

▪ MONTRÉAL

TROIS-RIVIERES

DIRECTION DE L'ÉVALUATION, DE LA RECHERCHE ET DES COMMUNICATIONS ORGANISAT.

DIRECTION DU PARTENARIAT ET DE L'INNOVATION (DPI)

▪ MONTRÉAL (Centre de documentation + Formation)

DIRECTION DE L'INTERVENTION COLLECTIVE RÉGIONALE DE L'OUEST (DICRO) Montréal

▪ MONTRÉAL (Montréal/Laval)

▪ MONTÉRÉGIE (Longueuil)

▪ GATINEAU (Outaouais)

▪ ROUYN (Abitibi-Témiscamingne)

▪ ST-JÉRÔME (Laurentides)

▪ JOLIETTE (Lanaudière)

DIRECTION DE L'INTERVENTION COLLECTIVE RÉGIONALE DE L'EST (DICRE) Drummondville

DICRE Québec

▪ QUÉBEC (Capitale-Nationale - Chaudière-Appalaches)

▪ TROIS-RIVIÈRES (Mauricie)

▪ DRUMMONDVILLE (Centre-du-Québec)

▪ RIMOUSKI (Bas - Saint-Laurent)

▪ GASPÉ (Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine)

▪ CHICOUTIMI (Lac St-Jean) Saguenay

▪ BAIE-COMEAU (Côte-Nord - Nord-du-Québec)

▪ SHERBROOKE (Estrie)

SIÈGE SOCIAL (DRUMMONDVILLE) - TOTAL

RÉGIONS - TOTAL

SIÈGE SOCIAL / RÉGIONS - GRAND TOTAL

HORS-CADRE	CADRE SUP.	PROFESSIONNEL	TECHNICIENS	PERS. BUREAU	TOTAL
1			1	1	3
		2	1	1	4
	1	4	1	1	7
		1	5	3	9
		6			6
		3			3
		1			1
	1	6	7	3	17
		11		3	14
		1			1
	1				1
	1	11	3	2	17
	1	4		2	7
		3	1		4
	1			3	4
		5			5
		3			3
		1			1
		2			2
		1			1
		2			2
				1	1
	1	1		2	4
		5			5
		2			2
		1			1
		2			2
		2			2
		2			2
		1			1
		2			2
1	4	40	18	17	80
0	3	45	1	5	54
1	7	85	19	22	134

Source: données de Sagir en date du 2012-03-09

ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015

OFFICE DES PERSONNES HANDICAPÉES DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 16

Pour chaque ministère et organisme, et ce par direction :

- a) le nombre de départs à la retraite en 2012-2013 et en 2013-2014;
- b) le nombre de remplacements effectués en application du plus récent Plan de gestion des ressources humaines;
- c) le nombre de départs à la retraite prévus pour 2014-2015 et 2015-2016 et les indemnités de retraite qui seront versées;
- d) le nombre de retraités de la fonction publique ou parapublique engagés pour un ou des contrats.

RÉPONSE NO 16

- Nombre de départs à la retraite en 2013-2014

Pour l'année 2013-2014, il y a eu 7 départs à la retraite à ce jour.

- Nombre de remplacements effectués en application du plus récent Plan de gestion des ressources humaines

Pour l'année 2013-2014, il y a eu 4 remplacements effectués.

- Nombre de départs à la retraite prévus pour 2014-2015 et 2015-2016

Le nombre de départs à la retraite prévus pour l'année 2014-2015 est de 4.

Le nombre de départs à la retraite prévus pour l'année 2015-2016 est de 4.

- Nombre de retraités de la fonction publique ou parapublique engagés pour un ou des contrats

Pour l'année 2013-2014, aucun retraité.

QUESTION NO 17

Liste des baux pour les espaces occupés par les ministères et organismes en 2013-2014 en indiquant pour chacun d'eux :

- a) l'emplacement de la location;
- b) la superficie totale pour chaque local loué;
- c) la superficie totale réellement occupée;
- d) la superficie inoccupée;
- e) le coût de location au mètre carré;
- f) le coût total de ladite location;
- g) le coût d'aménagement ou de rénovation réalisé depuis le 1^{er} avril 2011, la nature des travaux et le ou les bureaux visés;
- h) la durée du bail;
- i) le propriétaire de l'espace loué;
- j) les noms des sous-locataires et les revenus liés à des sous-locations, le cas échéant.

17. LISTE DES BAUX POUR LES ESPACES OCCUPÉS PAR LES MINISTÈRES ET ORGANISMES 2013-2014

EMPLACEMENT	SUPERFICIE		COÛT DE LOCATION		COÛTS DES AMÉNAGEMENTS RÉALISÉS EN 2013-2014	NATURE DES TRAVAUX	DURÉE DU BAIL
	LOUÉE	INOCCUPÉE	AU MÈTRE CARRÉ	COÛT TOTAL (ANNUEL)			
	(m ²)	(m ²)	(\$)	(\$)			
1	625, boul. Lafèche, Baie-Comeau	81,64		205 \$	17 203 \$	Nil	Échéance 2015-06-14 Corporation Headway Ltée
2	1299, avenue Champs-Élysées, Chicoutimi	76		151 \$	11 762 \$	Nil	Échéance 2015-03-31 CIDIC Ltée
	309, rue Brock, Drummondville	2095,47		188 \$	416 671 \$	1 778 \$ réaménagement 320 \$ modification et installation de cloisons 293 \$ cablage des cloisons 309 \$ serrurier	Propriété de la SQI
3b	Entrepôt (507, Lindsay)	378,39		59 \$	22 889 \$	Nil	Reconduit chaque année - SQI
4	96, Montée de Sandy-Beach, Gaspé	91,72		201 \$	19 508 \$	Nil	Propriété de la SQI
5	170, rue Hôtel-de-Ville, Gatineau	15,00		337 \$	4 047 \$	Nil	Propriété de la SQI
6	500, boul. René-Lévesque O., Montréal	981,8		343 \$	346 062 \$	85 \$ Réparation du cabinet de toilette bureau de la DG	Échéance 2028-03-31 Édifice 500, boul. René-Lévesque Ouest, Montréal Propriété de Alfid

17. LISTE DES BAUX POUR LES ESPACES OCCUPÉS PAR LES MINISTÈRES ET ORGANISMES 2013-2014

EMPLACEMENT	SUPERFICIE		COÛT DE LOCATION		COÛTS DES AMÉNAGEMENTS RÉALISÉS EN 2013-2014	NATURE DES TRAVAUX	DURÉE DU BAIL
	LOUÉE	INOCCUPÉE	AU MÈTRE CARRÉ	COÛT TOTAL (ANNUEL)			
	(m ²)	(m ²)	(\$)	(\$)			
7	337, rue Moreault, Rimouski	99,24		136 \$	14 129 \$	Nil	Propriété de la SQI
8	255, avenue Principale, Rouyn-Noranda	89,68		164 \$	15 092 \$	Nil	Échéance 2014-10-31 Développement Tetra inc.
9	85, de Martigny ouest, St-Jérôme	31,84		167 \$	13 112 \$		Propriété de la SQI
10	979, rue De Bourgogne, Québec	406,55		183 \$	76 282 \$	941 \$ aménagement 1 683 \$ Services techniques pour modification de plans	Échéance 2017-04-30 Fonds Placement Immobilier Cominar
11	200, rue Belvédère Nord, Sherbrooke	72,07		205 \$	15 177 \$	Nil	Échéance 2019-07-14 2423-5632 Québec inc.
12	100, rue Laviolette, Trois-Rivières	168,77		133 \$	23 099 \$	Nil	Propriété de la SQI
13	201, Place Charles-Lemoyne, Longueuil	104,1		126 \$	13 518 \$	Nil	Propriété de la SQI
Commentaires							
14	40, rue Gauthier, Joliette			3 000\$ par personne	6 000 \$		Entente avec le MESS
Total :					1 014 552 \$	5 409 \$	

Note : La Société des infrastructures est présentement responsable et en possession des baux.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015

OFFICE DES PERSONNES HANDICAPEES DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 18

Pour le cabinet ministériel, les bureaux de circonscription pour chacune des années financières 2012-2013 et 2013-2014, les coûts de déménagement, d'aménagement, de rénovation et autres travaux effectués.

RÉPONSE NO 18

Cette question ne s'applique pas à l'Office des personnes handicapées du Québec

ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015

OFFICE DES PERSONNES HANDICAPEES DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 19

Liste du personnel de cabinet de chaque membre du Conseil des ministres durant l'année 2013-2014 et pour 2014-2015, en indiquant pour chaque individu :

- a) la date de l'entrée en fonction et la date de départ, le cas échéant;
- b) le titre de la fonction;
- c) l'adresse du port d'attache;
- d) le traitement annuel ou, selon le cas, les honoraires versés;
- e) la prime de départ versée, le cas échéant;
- f) le montant total et la ventilation des primes ou bonis reçus;
- g) la liste du personnel politique, incluant le personnel de soutien, qui fait partie de la fonction publique et de quelle masse salariale il relève;
- h) la description de tâches;
- i) le montant détaillé des salaires, des honoraires et des contrats donnés par le cabinet pour les années financières 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015;
- j) le nombre total d'employés au cabinet;
- k) la masse salariale totale par cabinet pour les années financières 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015;
- l) le nom des employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui prévu pour la fonction occupée;
- m) s'il a ou non signé les directives du premier ministre intitulées : Directive sur la transparence et l'éthique relativement à l'exercice des fonctions du personnel des cabinets de ministre et Directive concernant les règles applicables lors de la cessation d'exercice de certaines fonctions pour l'État.

RÉPONSE NO 19

Cette question ne s'applique pas à l'Office des personnes handicapées du Québec

ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015

OFFICE DES PERSONNES HANDICAPEES DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 20

Liste des sommes d'argent versées en 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015 à même le budget discrétionnaire du ministre, du ministre délégué, du ministère ou de l'organisme, en indiquant :

- a) le nom de l'organisme concerné ou de la personne;
- b) la circonscription électorale;
- c) le montant attribué;
- d) le détail du projet visé et le but poursuivi par le ministère ou l'organisme.

20. Liste des sommes d'argent versées en 2013-2014 à même le budget discrétionnaire de la directrice générale de l'Office des personnes handicapées du Québec

N ^o	Nom de l'organisme ou de la personne concernée	Montant attribué (\$)
1.	Fondation Sainte-Croix inc. 570, rue Hériot Drummondville (Québec) J2B 1C1	50,00 \$
2.	Fondation de la Maison Albatros C. P. 1442 2325, 1re Avenue Trois-Rivières (Québec) G9A 5L6	50,00 \$
3.	Madame Véronique Vézina Présidente Confédération des organismes de personnes handicapées du Québec 2030, boul. Pie-IX, bureau 300 Montréal (Québec) H1V 2C8	5 000,00 \$
4.	Madame Louise Bourgeois Présidente Fédération des mouvements personne d'abord du Québec 3958, rue Dandurand, local S-4 Montréal (Québec) H1X 1P7	1 000,00 \$
5.	Madame Marie-Andrée Carpentier Directrice Association Part-égale Normandie inc. 301, rue St-Jacques, local 210 Sainte-Thècle (Québec) G0X 3G0	400,00 \$
6.	Madame Quincy Clément Agente de développement La Bouffe du Carrefour 5905, chemin de Chambly Saint-Hubert (Québec) J3Y 3R4	500,00 \$
7.	Madame Serena Hillaert CPS Média inc. 43, avenue Filion Saint-Sauveur-des-Monts (Québec) J0R 1R0	4 000,00 \$
8.	Madame Linda Gauthier Présidente Regroupement des activistes pour l'inclusion au Québec 1371, boul. St-Joseph Est Montréal (Québec) H2J 1M4	2 000,00 \$
9.	Madame Monique Lefebvre Directrice générale AlterGo 525, rue Dominion, bureau 340 Montréal (Québec) H3J 2B4	5 000,00 \$
10.	Madame Caroline Boucher Présidente Alliance des regroupements régionaux pour l'intégration des personnes handicapées 1173, boul. Charest Ouest, bureau 312 Québec (Québec) G1N 2C9	2 000,00 \$
11.	Monsieur Steve Leblanc Directeur général Regroupement d'organismes de promotion pour personnes handicapées de la Mauricie 1322, rue Sainte-Julie, bureau 37 Trois-Rivières (Québec) G9A 1Y6	1 500,00 \$
12.	Madame Catherine Ferembach Sous-ministre adjointe du Secrétariat aux aînés Ministère de la Santé et des Services sociaux	2 000,00 \$

N ^o	Nom de l'organisme ou de la personne concernée	Montant attribué (\$)
	875, Grande Allée Est, 5 ^e étage, secteur 700 Québec (Québec) G1S 2M1	
13.	Madame Lorraine B. Palardy Directrice générale Les Impatients 100, rue Sherbrooke Est, bureau 4000 Montréal (Québec) H2X 1C3	2 000,00 \$
14.	Monsieur Danny Desjardins Coordonnateur par intérim Association des Sourds de Lanaudière 200, rue de Salaberry, local 312 Joliette (Québec) J6E 4G1	250,00 \$
15.	Madame Amélie Guindon Comité D'un œil différent Association de Montréal pour la déficience intellectuelle 633, boulevard Crémazie Est, bureau 100 Montréal (Québec) H2M 1L9	1 000,00 \$
16.	Monsieur Michael R.-Houle 14, rue Lépinay Victoriaville (Québec) G6P 9B6	250,00 \$
17.	Monsieur Jérôme Archambault Président du conseil d'administration Association québécoise des étudiants ayant des incapacités au postsecondaire (AQEIPS) 425, rue Sherbrooke Est, bureau 06 Montréal (Québec) H2L 1J9	1 000,00 \$
18.	Fondation du CHUQ — Soins palliatifs SFA 10, rue de l'Espinay Québec (Québec) G1L 3L5	50,00 \$
19.	Madame Wassyla Hdjabi Présidente Alliance des femmes handicapées du Québec 7360, avenue de Gaspé, app. 2 Montréal (Québec) H2R 1Z8	2 000,00 \$
20.	Madame Karine Villeneuve Directrice Association québécoise des personnes de petite taille 6300, avenue du Parc, bureau 308 Montréal (Québec) H2V 4H8	500,00 \$
21.	Monsieur Frédéric Palardy Directeur général Les Impatients 100, rue Sherbrooke Est, bureau 4000 Montréal (Québec) H2X 1C3	5 000,00 \$
22.	Madame France Leduc Chef des communications Vues et voix 1055, boulevard René-Lévesque Est, bureau 501 Montréal (Québec) H2L 4S5	300,00 \$
23.	Madame Carmen Hébert Responsable du projet Défi Guatemala 216, rue des Hêtres Rimouski (Québec) G5L 7Z6	500,00 \$
24.	Monsieur Yves Gascon Coordonnateur Action handicap Estrie 172, rue Elaine-C.-Poirier Sherbrooke (Québec) J1H 2C5	5 400,00 \$

N ^o	Nom de l'organisme ou de la personne concernée	Montant attribué (\$)
25.	Madame Menka Nagrani Directrice artistique Les Productions des pieds des mains 5493, rue St-Urbain Montréal (Québec) H2T 2W8	1 000,00 \$
26.	Madame Diane Milliard Directrice générale Association du Québec pour l'intégration sociale 3958, rue Dandurand Montréal (Québec) H1X 1P7	5 000,00 \$
27.	Madame Nadia Bastien Directrice générale Association de Montréal pour la déficience intellectuelle 633, boulevard Crémazie Est, bureau 100 Montréal (Québec) H2M 1L9	200,00 \$
28.	Madame Isabelle Côté Directrice générale Théâtre Aphasique 225, rue Sherbrooke Est Montréal (Québec) H2X 1C9	200,00 \$
29.	Madame Sophie Lanctôt Directrice générale Société Logique 3210, rue Rachel Est Montréal (Québec) H1W 1A4	1 500,00 \$
30.	Monsieur Roger Hébert Directeur Mouvement des personnes d'abord de Montréal 6120, rue la Fontaine, local 101 Montréal (Québec) H1N 2C1	5 000,00 \$
31.	Madame Sophie de Cordes Coordonnatrice générale Fédération du Québec pour le planning des naissances 110, rue Ste-Thérèse, bureau 405 Montréal (Québec) H2Y 1E6	5 000,00 \$
32.	Madame Michelle Meunier Propriétaire d'un chien Mira 1921, boul. de Grande-Grève Gaspé (Québec) G4X 6L7	1 600,00 \$
33.	Madame France Caouette Coordonnatrice Vol du Colibri coop de solidarité 561, avenue Murdoch Rouyn-Noranda (Québec) J9X 1H4	1 500,00 \$
34.	Madame Élyse Phaneuf Présidente Regroupement des usagers du transport adapté et collectif de la MRC Rivière-du-Nord C.P. 51 St-Jérôme (Québec) J7Z 5T7	4 600,00 \$
35.	Madame Marianne Dupéré Coordonnatrice Sans Oublier le Sourire 1700, rue Amherst Montréal (Québec) H2L 3L5	2 500,00 \$
36.	Madame Denise Thibault Directrice Service régional d'interprétariat de l'Est du Québec inc.	500,00 \$

N°	Nom de l'organisme ou de la personne concernée	Montant attribué (\$)
	9885, boul. de l'Ornière Québec (Québec) G2B 3K9	
37.	Madame Cindy Schwartz Directrice générale et artistique Les Muses : Centre des arts de la scène 5017, rue Saint-Hubert, bureau 317 Montréal (Québec) H2J 2X9	3 000,00 \$
38.	Monsieur Marcel Blais Responsable au dossier Mouvement des personnes d'abord de Drummondville 255, rue Brock, bureau 433 Drummondville (Québec) J2C 1M5	2 099,00 \$

QUESTION NO 21

Liste du personnel hors structure, par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), rémunéré par le ministère, mais qui n'occupe aucun poste dans ce ministère :

- a) le nom de la personne;
- b) le poste occupé;
- c) le salaire de base et les bonis, le cas échéant;
- d) l'assignation initiale;
- e) la date de l'assignation hors structure;
- f) la date de la fin de l'assignation, s'il y a lieu.

RÉPONSE NO 21

Aucun membre du personnel de l'Office des personnes handicapées n'est dans cette situation.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015

OFFICE DES PERSONNES HANDICAPÉES DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 22

Liste du personnel en disponibilité par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), en indiquant :

- le poste initial;
- le salaire;
- le poste actuel, s'il y a lieu;
- la date de la mise en disponibilité;
- les prévisions pour 2014-2015.

RÉPONSE NO 22

La réponse à cette question sera transmise par le Conseil du trésor.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015

OFFICE DES PERSONNES HANDICAPEES DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 23

Pour chaque ministère et organisme, le nombre d'occasionnels mis à pied par catégorie d'âge en 2013-2014.

RÉPONSE NO 23

Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice de l'étude des crédits.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015

OFFICE DES PERSONNES HANDICAPEES DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 24

Liste du personnel rémunéré par le ministère et affecté à d'autres organismes publics, parapublics, parapublics non gouvernementaux et autres, en indiquant :

- a) le nom de la personne;
- b) le poste occupé et le nom de l'organisme;
- c) le salaire de base et les bonis, le cas échéant;
- d) l'assignation initiale;
- e) l'assignation actuelle;
- f) la date de l'assignation hors structure;
- g) la date de la fin de l'assignation (s'il y a lieu).

RÉPONSE NO 24

Aucun membre du personnel de l'Office des personnes handicapées n'est dans cette situation.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015

OFFICE DES PERSONNES HANDICAPÉES DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 25

Liste de tous les abonnements aux journaux, aux revues mensuelles, aux publications (format papier ou électronique), aux sites spécialisés de recherche sur Internet (Eureka, etc.) du ministère et des organismes publics, pour les années financières 2012-2013 et 2013-2014 en précisant pour chaque abonnement :

- a) coût de chacun;
- b) le fournisseur;
- c) la nature du service;
- d) les sommes déboursées pour l'achat de billets de saison;
- e) la réservation de loges;
- f) les frais encourus afin de devenir membre d'un club privé ou autre.

LISTE DE TOUS LES ABONNEMENTS ET LE COÛT DE CHACUN

SITES SPÉCIALISÉS DE RECHERCHE SUR INTERNET (Eureka, etc.)	
Solutions Novaxis (Accès à Citation - conventions collectives en ligne)	2 064,00 \$
Coût total :	2 064,00 \$
JOURNAUX	
Relations publiques	
Le Devoir	
La Presse	1 484,88 \$
Le Journal de Montréal	
Coût total :	1 484,88 \$
REVUES MENSUELLES	
Service juridique	
Accès à l'information : Loi annotée - MAJ. 25	105,95 \$
Accès à l'information : Loi annotée - MAJ. 26	102,90 \$
Accès à l'information : Loi annotée - MAJ. 27	55,90 \$
Accès Légal - Ajout d'un 3e site	306,00 \$
Accès Légal - Réabonnement 2 sites	1 940,00 \$
Alter Ego : Chartes des droits de la personne, 26e édition, 2013	99,00 \$
Code civil du Québec	63,00 \$
Code de procédure civile	63,00 \$
Contrats des organismes publics - Loi commentée, 2e édition	156,45 \$
Contrats des organismes publics inférieurs au seuil d'appel d'offres - Comment choisir le bon mode d'adjudication	136,00 \$
Droits et liberté de la personne en milieu de travail - Feuilles mobiles 1er janvier 2014 au 1er janvier 2015	1 088,00 \$
Human Rights Digest - pdf	62,00 \$
RDUS, volume 42 (Numéro 3 (2012))	18,00 \$
Revue juridique Thémis, vol. 47 / 2013	48,00 \$
Tableau des modifications et index des règlements	70,00 \$
Tableau des modifications et index des règlements	70,00 \$
Travaux en condo : tout ce qu'il faut savoir	14,95 \$
Centre de documentation	
Entendre	70,00 \$
Journal of Visual Impairment and Blindness	232,66 \$
L'Oreille bruyante	30,00 \$
Research and Practice for Persons with Severe Disabilities	351,58 \$
Info-RAAQ	25,00 \$
Nouvelles pratiques sociales	70,87 \$
Santé mentale au Québec	47,64 \$
Coût total :	5 226,90 \$
PUBLICATIONS PAPIER ET FORMAT ÉLECTRONIQUE	
DICRO	
Portail Internet - Québec municipal	574,00 \$
DIN	
Les Publications du Québec – Tome I – Conception routière	40,00 \$
Les Publications du Québec – Tome II – Construction routière	26,95 \$
Les Publications du Québec – Tome III – Ouvrages d'art	26,95 \$
Les Publications du Québec – Tome IV – Abords de route	34,85 \$
Les Publications du Québec – Tome V – Signalisation routière	125,00 \$
Les Publications du Québec – Tome VII – Matériaux	40,00 \$
Coût total :	867,75 \$
CLUBS PRIVÉS OU AUTRES	
	0,00 \$
BILLETS DE SAISON ET DE LOGES	
	0,00 \$

QUESTION NO 26

Pour chaque site Internet du ministère ou de l'organisme public (incluant les événements ponctuels), fournir, et ce depuis l'existence du site :

- a) le nom du site Web;
- b) le nom de la firme ou du professionnel, des personnes qui ont conçu le site;
- c) les coûts de construction du site;
- d) les coûts d'hébergement, d'entretien et de mise à jour;
- e) les coûts de modernisation ou de refonte (en spécifiant combien de fois le site a été refait et les raisons du changement);
- f) la fréquence journalière, hebdomadaire et mensuelle des visites (« hits »);
- g) la fréquence moyenne de mise à jour;
- h) le responsable du contenu sur le site.

Question 26 : Pour chaque site Internet du ministère ou de l'organisme public (incluant les événements ponctuels), fournir, et ce, depuis l'existence du site :

Le nom du site Web :

Office des personnes handicapées du Québec (www.ophq.gouv.qc.ca)

Le nom de la firme ou du professionnel, ou des personnes ayant conçu le site :

Centre de services partagés du Québec (CSPQ)

Les coûts de construction du site :

Le site *Office des personnes handicapées du Québec* a été construit en 2010 au coût de 68 000 \$ incluant sa version mobile.

Les coûts d'hébergement, d'entretien et de mise à jour :

Les sites *Office des personnes handicapées du Québec* et *Services accessibles* partagent le même domaine (ophq.gouv.qc.ca). Les coûts annuels de maintien et d'exploitation de ces sites sont de l'ordre de 3 000 \$. Les coûts d'entretien applicatif uniquement du site *Office des personnes handicapées du Québec* avoisinent les 8 000 \$. La mise à jour du site est effectuée par l'intégratrice Web et les deux édimestres de l'Office.

Les coûts de modernisation ou de refonte (en spécifiant combien de fois le site a été refait et les raisons du changement) :

Dans le site *Office des personnes handicapées du Québec*, la section dédiée au cyberbulletin *Express-O* a été modifiée en 2012 pour une somme avoisinant les 4 000 \$ afin que ledit cyberbulletin soit publié en HTML, et non en PDF, et ce, pour des raisons d'accessibilité.

Aucuns autres frais de modernisation ou de refonte ne sont applicables pour ce site en ce qui concerne l'exercice 2013-2014.

La fréquence moyenne de mise à jour :

La mise à jour de ce site se fait sur une base quotidienne.

Le responsable du contenu sur le site :

Pour toute question à propos du contenu du site *Office des personnes handicapées du Québec*, la population peut joindre les professionnelles Catherine Landry et Alexandra Munger à l'adresse suivante : webmestre@ophq.gouv.qc.ca.

Le nom du site Web :

Services accessibles

(<http://www.formation.ophq.gouv.qc.ca/http://www.ophq.gouv.qc.ca/>)

Le nom de la firme ou du professionnel, des personnes ayant conçu le site :

Centre de services partagés du Québec (CSPQ)

Les coûts de construction du site :

Le site *Services accessibles* a été construit en 2012 au coût approchant 60 000 \$.

Les coûts d'hébergement, d'entretien et de mise à jour :

Les sites *Office des personnes handicapées du Québec* et *Services accessibles* partagent le même domaine (ophq.gouv.qc.ca). Les coûts annuels de maintien et d'exploitation de ces sites sont de l'ordre de 3 000 \$. Les coûts d'entretien applicatif uniquement du site *Services accessibles* avoisinent les 7 000 \$. La mise à jour du site est effectuée par l'intégratrice Web.

Les coûts de modernisation ou de refonte (en spécifiant combien de fois le site a été refait et les raisons du changement) :

Aucuns autres frais de modernisation ou de refonte ne sont applicables pour ce site depuis sa création en 2012.

La fréquence moyenne de mise à jour :

La mise à jour du site *Services accessibles* se fait sur une base mensuelle.

Le responsable du contenu sur le site :

Pour toute question à propos du contenu du site *Services accessibles*, la population peut joindre la professionnelle Guylaine Bédard à l'adresse suivante : servicesaccessibles@ophq.gouv.qc.ca.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015

OFFICE DES PERSONNES HANDICAPÉES DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 27

Nominations, depuis le 1^{er} avril 2013, de mandataires, d'émissaires, de négociateurs, de médiateurs, de commissaires, d'experts, d'enquêteurs et sans en restreindre la portée :

- a) la liste;
- b) les mandats;
- c) les contrats octroyés pour chaque mandat;
- d) le résultat du travail effectué;
- e) les échéances prévues;
- f) les sommes impliquées.

RÉPONSE NO 27

La liste :

- Me John Peter Weldon

Le mandat :

- Réalisation d'un mandat de médiation auprès des parties en cause dans le cadre du règlement de griefs

Les sommes impliquées :

- Les sommes impliquées sont de 4 000 \$.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015

OFFICE DES PERSONNES HANDICAPÉES DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 28

Pour chacune des années financières 2012-2013 et 2013-2014, les dépenses effectuées par ministère pour les visites ou rencontres ministérielles et sous ministérielles dans les régions du Québec, en ventilant pour chacune des régions.

RÉPONSE NO 28

L'Office des personnes handicapées du Québec n'a effectué aucune dépense pour les visites et les rencontres ministérielles.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015

OFFICE DES PERSONNES HANDICAPEES DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 29

Pour chaque ministère et organisme, concernant les demandes d'accès à l'information en 2011-2012, 2012-2013 et 2013-2014 :

- a) les coûts reliés au traitement et réponses aux demandes d'accès;
- b) le montant total facturé et récolté découlant des demandes d'accès à l'information;
- c) le nombre total de demandes reçues;
- d) le nombre de refus (avec mention de la raison ou de l'article);
- e) le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 20 jours;
- f) le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 30 jours;
- g) le nombre de demandes ayant été traité hors délai.

RÉPONSE NO 29

L'information concernant les demandes d'accès à l'information sera présentée au rapport annuel 2013-2014 des ministères et organismes.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015

OFFICE DES PERSONNES HANDICAPEES DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 30

La liste de toutes les activités confiées à chaque adjoint parlementaire des membres du Conseil des ministres depuis le 23 avril 2014 :

- a) le coût (déplacements, etc.);
- b) le nombre de ressources affectées;
- c) le nombre de rencontres;
- d) le nombre d'ETC affecté à chaque mandat en indiquant leur fonction et leur titre.

RÉPONSE NO 30

Cette question ne s'applique pas à l'Office des personnes handicapées du Québec.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015

OFFICE DES PERSONNES HANDICAPEES DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 31

La liste des ententes et leur nature, signées en 2013-2014 entre le ministère ou l'organisme et le gouvernement fédéral ou d'autres provinces canadiennes, dont la signature a été permise à la suite d'une autorisation obtenue en vertu des articles 3.11, 3.12 ou 3.12.1 de la *Loi sur le ministère du Conseil exécutif* ou d'une exclusion obtenue en vertu du premier alinéa de l'article 3.13 de cette même loi.

RÉPONSE NO 31

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat des Affaires intergouvernementales canadiennes.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015

OFFICE DES PERSONNES HANDICAPEES DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 32

Le détail des crédits périmés et des gels de crédits pour chaque ministère et organisme par année budgétaire, et ce, pour l'année financière 2013-2014 et les prévisions pour 2014-2015.

RÉPONSE NO 32

La réponse à cette question sera transmise par le Conseil du trésor.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015

OFFICE DES PERSONNES HANDICAPÉES DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 33

Tel que le mentionne la Politique de financement des services publics, l'inventaire complet des services que le ministère et des organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère offrent aux citoyens et les tarifs qu'ils exigent. Le coût unitaire de chacun de ceux-ci. La liste de tous les revenus autonomes (tarifs, permis, droits, redevances, etc.) du ministère et des organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère pour les trois dernières années et les projections pour l'année 2014-2015.

RÉPONSE NO 33

L'information concernant la Politique de financement des services publics sera présentée au rapport annuel 2013-2014 des ministères et organismes.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015

OFFICE DES PERSONNES HANDICAPEES DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 34

Pour chaque ministère et organisme, une copie du plan de réduction des dépenses de fonctionnement pour 2013-2014 et les prévisions 2014-2015.

RÉPONSE NO 34

La réponse à cette question sera transmise par le Conseil du trésor.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015

OFFICE DES PERSONNES HANDICAPÉES DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 35

Pour chaque ministère et organisme public, les sommes reçues en 2012-2013 et en 2013-2014, ainsi que les prévisions pour 2014-2015 et 2015-2016, en provenance du gouvernement fédéral ou d'un autre gouvernement. Indiquer de façon ventilée pour chaque programme, ententes ou autres les sommes reçues, la ou les dates des versements et à quelles fins elles ont été consacrées par le ministère ou l'organisme.

RÉPONSE NO 35

L'Office des personnes handicapées du Québec n'a reçu aucune somme en provenance du gouvernement fédéral ou d'autre gouvernement.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015

OFFICE DES PERSONNES HANDICAPÉES DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 36

Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, institutions, etc.), fournir pour les années financières 2012-2013 et 2013-2014, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : le montant total des primes au rendement et des bonis.

RÉPONSE NO 36

Le montant total des primes au rendement et des bonis pour l'année 2013-2014 est de 16 342,10 \$.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015

OFFICE DES PERSONNES HANDICAPEES DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 37

Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, institutions, etc.), fournir pour les années financières 2012-2013 et 2013-2014, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : le montant total des primes de départ, incluant les montants versés pour bris de contrat.

RÉPONSE NO 37

L'Office des personnes handicapées du Québec n'a versé aucune prime de départ pour l'année 2013-2014.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015

OFFICE DES PERSONNES HANDICAPÉES DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 38

Pour chaque ministère et organisme dont les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'État, comités, conseils, institutions, etc., fournir pour l'année financière 2013-2014 le montant total et la ventilation par catégorie d'emploi des augmentations de salaire.

RÉPONSE NO 38

La réponse à cette question sera transmise par le Conseil du trésor.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015

OFFICE DES PERSONNES HANDICAPEES DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 39

Depuis le 23 avril 2014, combien y a-t-il de cadres, de dirigeants de la fonction publique incluant les sous-ministres, dont les salaires sont versés sans qu'aucune fonction ou tâche ne leur soit assignée?

- a) fournir la liste des noms, des fonctions précédentes occupées et la date de cessation des fonctions pour chaque personne;
- b) fournir la liste des salaires versés à chaque personne.

RÉPONSE NO 39

L'Office des personnes handicapées du Québec n'a pas de cadre ou de dirigeant qui reçoit une rémunération sans exercer de fonction.

QUESTION NO 40

Depuis le 23 avril 2014, combien y a-t-il de cadres, de dirigeants de la fonction publique incluant les sous-ministres, ayant été déplacés de leurs fonctions à la suite du changement de gouvernement?

- a) fournir la liste des noms, des fonctions précédentes occupées et la date de cessation des fonctions pour chaque personne;
- b) fournir la liste des salaires versés à chaque personne.

RÉPONSE NO 40

Cette question ne semble pas pertinente puisqu'il n'y a pas eu de changement au courant de l'année financière 2013-2014.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015

OFFICE DES PERSONNES HANDICAPÉES DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 41

La liste des personnes et le mandat des comités formés par le Conseil exécutif, les ministères et organismes ainsi que les honoraires donnés à ces personnes.

RÉPONSE NO 41

Cette question ne s'applique pas à l'Office des personnes handicapées du Québec.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015

OFFICE DES PERSONNES HANDICAPÉES DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 42

Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme en 2012-2013 et en 2013-2014 et qui ont fait l'objet de coûts additionnels autorisés suite à une délégation du pouvoir du dirigeant de l'organisme d'autoriser une dépense supplémentaire, comme il est prévu à l'article 17 de la Loi sur les contrats des organismes publics, en indiquant :

- a) le nombre d'autorisations;
- b) le nom du professionnel ou de la firme touché(e);
- c) le nom de tous les sous-traitants associés au contrat;
- d) le montant accordé;
- e) le nom de la personne ayant autorisé la dépense supplémentaire;
- f) les motifs de la demande;
- g) tout rapport d'évaluation, de vérification ou d'enquête produit concernant un de ces contrats.

RÉPONSE NO 42

Ces informations sont disponibles sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec : <https://www.seao.ca/>

ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015

OFFICE DES PERSONNES HANDICAPEES DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 43

Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour les années financières 2012-2013 et 2013-2014, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : la masse salariale.

RÉPONSE NO 43

La réponse à cette question sera transmise par le Conseil du trésor.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015

OFFICE DES PERSONNES HANDICAPÉES DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 44

Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour les années financières 2012-2013 et 2013-2014, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : le taux d'absentéisme.

RÉPONSE NO 44

La réponse à cette question est fournie aux questions n^{os} 15c et 15f.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015

OFFICE DES PERSONNES HANDICAPÉES DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 45

Pour chaque ministère et organisme public, la liste des ententes signées depuis le 1^{er} avril 2005 avec une ou des Conférences régionales des élus en indiquant : la nature de l'entente; les sommes associées; la ou les dates de versement; la façon dont ces sommes sont dépensées.

Question 45 — Pour chaque ministère ou organisme, la liste des ententes signées depuis le 1^{er} avril 2005 avec une ou des conférences régionales des élus. Indiquer la nature de l'entente, les sommes qui y sont associées, le cas échéant, en vertu de quel programme ces sommes sont allouées, la ou les date(s) des versements et à quelles fins elles ont été consacrées.

ENTENTE SPÉCIFIQUE

Poursuivre l'Engagement jeunesse afin d'accroître la cohésion et la complémentarité des services offerts aux jeunes dans la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (11)

Nature de l'Entente

La Stratégie d'action jeunesse (SAJ) 2009-2014 « Enrichir le Québec de sa relève » du gouvernement du Québec a établi, dans le cadre du Défi des régions, qu'un de ses moyens d'action est de « poursuivre l'Engagement jeunesse afin d'accroître la cohésion et la complémentarité des services offerts aux jeunes » et qu'en ce sens le ministre accorde son soutien à la Conférence régionale des élus de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine afin que ce moyen soit déployé dans la région 11, en collaboration avec les M/O et autres partenaires concernés. Il est convenu que certains partenaires de l'entente agissent en tant que *collaborateurs* seulement, tandis que d'autres sont également bailleurs de fonds.

L'Office des personnes handicapées du Québec fit partie de l'entente 2009-2011 (échue) à titre de partenaire collaborateur seulement. À noter que dans l'entente régionale Engagement jeunesse-GIM subséquente 2011-2014, l'Office ne faisait plus partie de la convention. Toutefois, les collaborations se sont poursuivies de façon ponctuelle avec l'agent de liaison Engagement jeunesse dans la région 11.

Enfin, dans le contexte de la confirmation récente de la prolongation de la Stratégie pour l'année 2014-2015 seulement, la CRÉ-GIM souhaite, avec ses principaux collaborateurs, reporter la préparation et le dépôt d'un plan d'action régional à moyen terme au printemps 2015, advenant la poursuite de ladite Stratégie pour l'horizon possible 2015-2020. L'Office a offert à nouveau sa disponibilité à collaborer à certaines concertations intersectorielles, dont celles en matière de transition école-vie active (TEVA) des jeunes ayant des incapacités.

Sommes associées (programme)

0 \$

La contribution de l'Office est autre que financière. L'Office contribue ainsi par son expertise et son temps consacrés dans le cadre de différents modes de concertation.

Modalité d'engagement :

Non applicable

Date(s) de versements

Non applicable

Fins auxquelles les sommes sont consacrées

Non applicable

ENTENTE SPÉCIFIQUE portant sur le développement social au Centre-du-Québec 2010-2015

Nature de l'Entente

L'Entente a pour objet de mettre en commun des ressources financières et autres dans le respect des mesures, programmes et normes de gestion applicables aux parties concernées aux fins de mettre en œuvre la planification stratégique quinquennale 2010-2015 du Comité régional en développement social (CRDS) et la mise à jour des plans d'action annuels. Elle détermine le rôle et les responsabilités des parties.

Sommes associées (programme)

Sous réserve de l'adoption par l'Assemblée nationale du Québec des crédits budgétaires nécessaires, et sans restreindre de quelque façon son pouvoir décisionnel, contribuer, dans le cadre du Programme de subventions à l'expérimentation (PSE) ou du Programme de soutien aux organismes de promotion (SOP), à la mise en œuvre de l'entente spécifique jusqu'à concurrence d'une somme totale de 50 000 \$ sur cinq ans, de la façon suivante :

- un montant de 10 000 \$ au cours de l'année financière 2010-2011;
- un montant de 10 000 \$ au cours de l'année financière 2011-2012;
- un montant de 10 000 \$ au cours de l'année financière 2012-2013;
- un montant de 10 000 \$ au cours de l'année financière 2013-2014;
- un montant de 10 000 \$ au cours de l'année financière 2014-2015.

Modalités d'engagement :

Sur présentation et acceptation de projets déposés dans le cadre des travaux du CRDS Centre-du-Québec et sur présentation et acceptation de ces projets par l'Office, dans les paramètres du Programme PSE et SOP, et en lien avec les défis et priorités de la politique gouvernementale À part entière : pour un véritable exercice du droit à l'égalité.

Date(s) de versements

Aucune somme versée à ce jour

Fins auxquelles les sommes sont consacrées

Aucune somme versée à ce jour

ENTENTE SPÉCIFIQUE

Adaptation régionale pour l'amélioration des conditions de vie des personnes âgées dans la région de Lanaudière 2013-2017.

Nature de l'entente

La politique gouvernementale *Vieillir et vivre ensemble, chez soi, dans sa communauté, au Québec*, propose plusieurs orientations dont l'augmentation de la participation sociale des personnes âgées et la création d'environnements sains, sécuritaires et accueillants dans les communautés. C'est dans cet objectif que la région de Lanaudière s'est dotée d'une entente intersectorielle visant l'amélioration des conditions de vie des personnes âgées. Il est convenu que certains partenaires de l'entente agissent en tant que collaborateurs seulement, tandis que d'autres sont également bailleurs de fonds. En ce sens, l'Office des personnes handicapées du Québec est un partenaire collaborateur à l'entente.

Sommes associées (programme)

Aucune contribution financière de l'Office. L'Office contribue, notamment à l'entente par son expertise et par le temps consacré dans le cadre de différents modes de concertation.

Modalité d'engagement

Non applicable

Date des versements

Non applicable

Fins auxquelles les sommes sont consacrées

Non applicable